

ECHO 2024

Chantraine

PARC

François DIOT



Maire de Chantraine
1995 - 2019



S.A.S. SNIMI

PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

Spécialiste du Nettoyage en Hauteur

Industrie
Administrations
Collectivités
Centres Hospitaliers

Nettoyage des locaux
Nettoyage des surfaces vitrées
Nettoyage bardage
Dépoussiérage des intérieurs
Entretien des espaces verts
Distribution de Produits d'Entretien et Essuyages Industriels
Location de Nacelles sur porteurs

Agence d'Épinal : 85 route d'Archettes - 88000 ÉPINAL
Agence de Nancy : 71 rue des Cinq Piquets - 54000 NANCY
Tél. : 03.83.54.53.21
snimi@wanadoo.fr
www.snimi-nettoyage.fr

AUBRIAT
SOIGNE ET PROTEGE
VOTRE HABITAT

WWW.AUBRIAT.FR

**A VOTRE SERVICE
DEPUIS 1980**

Sommaire

Inauguration du Parc François DIOT	4	Social – CCAS	22
La Maison de Santé de Chantraine	5	La Forêt	25
Permanence FRANCE SERVICES	7	Animations & culture	26
Ateliers numériques	7	Jeunesse	28
Consultation des Chantrainois	8	Vie scolaire	30
Finances	10	La vie associative	38
Travaux	12	A l'heure du sport	47
Info diverses	16	Infos administratives	54
		Numéros utiles	57
		Etat civil	58

Diffusé gratuitement
Imprimé en 2000 exemplaires
Directeur de publication : Marc Barbaux
Rédacteur en chef : Sandrine Hingray
Rédacteur en chef adjoint : Laurent Gavaille
Comité de rédaction : le maire, les adjoints, les élus... et tous les signataires des articles, avec la participation du personnel municipal.

Photos : mairie de Chantraine, les rédacteurs des articles, Vosges Matin
Régie publicitaire : conseil municipal
Conception réalisation : Nicole Scher
Chantraine couverture : Mairie de Chantraine
Impression : DeKlic Graphique
Distribution : les membres du conseil municipal
Dépôt légal : janvier 2024



Mot du Maire



2024 vient de faire ses premiers pas. Souhaitons que cette nouvelle année laisse derrière elle ce que nous voudrions tant oublier et n'apporte dans ses bras que le meilleur.

Je vous souhaite, chers Chantrainois et Chantrainoises, en mon nom propre et au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de réussite et de joies partagées avec vos proches.

2024 débute alors que l'entente entre les peuples s'effondre et que la volonté d'écoute mutuelle s'évanouit. Les guerres se multiplient aux quatre coins du monde. Le modèle démocratique est refusé par des pays qui lui préfèrent l'autocratie. C'est très inquiétant. Espérons que l'intelligence des hommes engendrera un ressaisissement permettant de trouver des sources d'apaisement dans ce monde si conflictuel.

Nous, les élus locaux, devons être dans le camp de ceux qui restent optimistes, devons avoir la volonté d'agir pour le bien-être de tous et de préparer l'avenir avec enthousiasme. Nous le devons aux 25 enfants chantrainois qui viennent de naître. Pour eux, ainsi que pour les autres têtes blondes, nous avons l'obligation de transmettre un monde accueillant et serein.

Chantraine est un lieu de vie que nous nous partageons avec plaisir. Sachons tous en profiter en agissant, pour le bien vivre ensemble, dans l'acceptation d'autrui et le respect des règles indispensables à une vie communautaire apaisée, chaleureuse et humaine.

L'équipe municipale s'engage, chaque jour, afin d'agir avec détermination dans l'intérêt de tous. Les élus ne sont pas les seuls à se mettre à l'œuvre, je pense notamment à tous les services publics qui, chaque jour, répondent à vos attentes. En tant que Maire de Chantraine, je pense particulièrement à nos agents communaux dont l'engagement mérite notre reconnaissance. C'est dans la discrétion qu'ils sont au service de la collectivité et qu'ils sont à votre écoute pour répondre à vos demandes au quotidien. Comprenant leurs difficultés, à tous, je leur exprime toute ma gratitude.

Cette reconnaissance nous la devons aussi à nos entrepreneurs, artisans, commerçants qui œuvrent pour le dynamisme de nos territoires, sans oublier, bien évidemment, tous les bénévoles du monde associatif qui participent à la vie communale et au bien vivre des Chantrainois.

Cette année, c'est à feu François Diot, Maire de Chantraine durant 24 années, que le conseil municipal a voulu rendre hommage en attribuant son nom au Parc situé à l'Arsenal, dans un écrin de verdure. Je vous invite à lire, en page suivante, le message que j'ai écrit afin d'honorer ce personnage qui aura marqué de son empreinte l'histoire communale.

En 2023, les efforts d'investissement se sont poursuivis sur notre commune : la voirie de la rue du Général de Gaulle a été requalifiée, le terrain multisports au Parc François Diot a été construit et mis à la disposition de la jeunesse et l'allée Paul Decauville à l'Arsenal a été réalisée et aménagée pour accueillir la Maison de Santé, ouverte aux patients depuis le 2 novembre.

Je profite de ce message pour remercier une nouvelle fois l'équipe de huit professionnels de santé d'avoir choisi notre commune pour apporter leurs services précieux et tant attendus par les administrés chantrainois.

C'est grâce aux bénévoles que le projet d'extension de la bibliothèque des Brosses a pu aboutir. Ce lieu culturel aménagé avec goût sera mis en service en ce début d'année 2024. Ils sont plus de 20 bénévoles à avoir proposé leur concours pour assurer l'animation et l'accueil des usagers. Je souhaite que ce soit un lieu de convivialité et de rapprochement intergénérationnel.

Pour les personnes pouvant éprouver des difficultés dans leurs démarches administratives, notamment par le biais des sites internet, une permanence France Services a été ouverte à la Mairie de Chantraine pour leur apporter une aide tous les mardis après-midi.

C'est aussi un atelier d'apprentissage aux outils du numérique qui vient d'ouvrir ses portes à tous, en association avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

Pour 2024, notre politique de gestion rigoureuse des dépenses sera maintenue afin que notre dette budgétaire reste modérée et qu'une augmentation des taux d'imposition communaux soit évitée.

Les travaux d'investissement seront poursuivis sur la base de notre programme pluriannuel : l'aménagement de la rue Schubert et le renforcement de la rue du hameau sont envisagés, la toiture de l'école maternelle sera remplacée et recevra des panneaux photovoltaïques, le passage en Zone « Trente » de 78 % des rues de Chantraine sera concrétisé, les conclusions de l'étude de l'extension du réseau de chaleur d'Epinal sur notre commune seront connues et une réflexion sur l'intérêt d'installer un réseau de vidéoprotection sur Chantraine sera engagée en concertation avec la Police Nationale et les habitants.

Concernant la CAE, j'espère que les Chantrainois comprennent l'utilité de cette collectivité intercommunale. C'est elle qui permet à tous les Maires des 78 communes qui la composent de participer aux délibérations concernant le développement économique, l'attractivité et l'avenir de notre territoire, bien au-delà des limites de notre commune. Il s'agit de permettre collectivement la réalisation de projets structurants, qu'une commune seule ne pourrait mettre en œuvre, en vue de répondre aux besoins de sa population. C'est le cas, concrètement, avec l'installation à Chantraine, rue Julia Colin, d'une nouvelle station de mise à disposition du public de vélos électriques, service particulièrement apprécié notamment par la jeunesse.

Aux nouveaux habitants qui sont venus vivre dans notre commune, je leur souhaite de s'épanouir pleinement et de trouver le bien être à Chantraine.

Permettez-moi, enfin, d'avoir à cet instant une pensée particulière pour tous les Chantrainois que les vicissitudes de la vie ont menés à la souffrance et qui se sentent parfois oubliés. Je leur adresse toute mon affection et fais le vœu que cette année 2024 puisse leur apporter du réconfort et des jours meilleurs.

Bonne et heureuse année 2024.

Marc BARBAUX
Maire de Chantraine
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

INAUGURATION du Parc François DIOT le 23 septembre 2023



La stèle est dévoilée

Le samedi 23 septembre 2023, le Parc François Diot a été inauguré en présence de la famille, de nombreux élus, de membres du conseil des jeunes, d'habitants de Chantaine et d'agents communaux.



Des élus de la commune reconnaissants

Le conseil municipal de Chantaine avait décidé à l'unanimité et après l'accord de la famille, de donner à l'espace aménagé en contrebas du plateau de l'Arsenal le nom « Parc François Diot », afin d'honorer l'ancien maire chantrainois, décédé le 26 novembre 2019. Cette démarche honore son engagement au service de la commune durant plus de trente-cinq années.

Jusqu'au dernier instant de sa vie, il s'est consacré pleinement et avec passion à sa commune. Il avait 72 ans.

François Diot est né le 24 mars 1947 dans le Pays de la Déodatie, à Wisembach, commune située à la limite du département des Vosges.

Son enfance, c'est à Chantaine qu'il l'a vécue, plus précisément au groupe Ellen, pour ne plus quitter cette ville qu'il a tant aimée et servie.

Après des études supérieures, c'est comme ingénieur des travaux publics qu'il est entré à la Direction Départementale de l'Équipement des Vosges. C'est en tant que chargé de mission auprès de Monsieur Christian Poncelet, Président du Conseil Départemental des Vosges, qu'il a terminé sa carrière.

C'est dans le dessein de se dévouer à sa commune qu'il a commencé son parcours politique. A 27 ans, il est élu adjoint aux affaires scolaires au sein du conseil municipal de Chantaine, fonction qu'il assumera durant douze années, de 1983 à 1995. Il est toujours resté très proche des enfants, c'est pour eux qu'il voulait une école de qualité à Chantaine.

Après deux mandats d'adjoint, François Diot a été élu en 1995, à l'unanimité, Maire de Chantaine, succédant à René Picardel. Réélu trois fois, il a donc été premier magistrat de la commune durant vingt-quatre années, de 1995 à 2019.

Sachant prévoir, anticipant, il endossait avec efficacité son rôle de maire et agissait toujours dans la concertation et avec le souci de répondre aux attentes des Chantrainois.

François Diot a consacré la majeure partie de son temps à la commune où il a mis à profit ses compétences d'ingénieur. Il s'est engagé avec une vision réfléchie dans le développement et l'attractivité de Chantraine.

Il s'est particulièrement investi pour le bien-vivre, la préservation de l'environnement et l'apport d'un service public de



Les élus inaugurent le Parc François Diot

qualité. S'il était proche de la jeunesse, il était également attentif au bien être des Aînés.

Par sa vision sur les orientations à prendre, il aura marqué de son empreinte le devenir de la commune. Très attentif et à l'écoute du monde associatif, il a finalisé la construction de la Maison Charles Grandemange destinée à accueillir des clubs dynamiques et des animations de toutes natures qui contribuent au bien vivre à Chantraine.

Il a été à l'initiative des extensions urbaines de la commune en s'investissant dans la création des nouveaux quartiers de Chantraine, comme celui des Vergers et, plus récemment, celui de l'Arsenal. Ce dernier, d'une surface de dix hectares, représentait la dernière zone constructible du territoire communal. C'est pour cette raison qu'il avait tenu à ce que l'urbanisation, qui à présent se termine, soit ouverte à tous en favorisant la mixité sociale, tout en préservant et valorisant le milieu naturel.

François Diot aurait été heureux de voir, le 2 novembre 2023, l'ouverture tant attendue par les Chantrainois, de la première Maison de Santé de Chantraine.

Il aurait certainement validé avec le plus grand enthousiasme, l'aménagement naturel du parc, ce nouveau lieu de rencontre et d'échange intergénérationnel portant dorénavant son nom.

De par sa forte sensibilité à la protection de l'environnement et son grand attachement au bien-être de la jeunesse, il convenait bien évidemment que ce parc arboré au milieu duquel le terrain multisports vient d'être installé, lui soit dédié.

Je suis certain que les Chantrainoises et Chantrainois approuvent cette marque de reconnaissance.

Marc Barboux
Maire de Chantraine

La Maison de Santé de Chantraine

Depuis plusieurs années, nous en parlons...



Inauguration officielle organisée par l'équipe médicale le 25 novembre 2023

Si les travaux de construction du bâtiment ont été visibles pendant presque douze mois, l'ouverture de la maison de santé, le 2 novembre, a marqué la concrétisation et l'aboutissement d'un projet déjà engagé depuis quasiment trois ans.

Le courage et la volonté des professionnels de santé est à saluer mais, plus encore, il convient de reconnaître que la réalisation de l'objectif a nécessité pour l'équipe médicale désormais en place, un réel engagement et lui a valu une multitude de « petits problèmes » à surmonter afin de permettre une mise en service au début de l'automne, comme convenu.

Cette Maison de Santé pluriprofessionnelle labellisée regroupe d'ores et déjà :

- **deux médecins généralistes : Mesdames Cécilia GEORGES et Ophélie UHRIG,**
- **une infirmière : Madame Delphine RAY,**
- **une infirmière Asalée** ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge des maladies chroniques,
- **trois orthophonistes : Madame Camille CLARTE, Messieurs Eric WIEMER et Jules CURIEN,**
- **deux orthoptistes : Mesdames Marie ANTOINE et Sarah PHILIPPOT,**
- **un assistant médical,**
- **une secrétaire médicale.**

Vraisemblablement, cette équipe de professionnels de santé s'étoffera rapidement car si la prudence les a conduits à proposer un projet réaliste, il va de soi aussi que l'avenir a été envisagé, notamment avec une possibilité d'extension et donc d'accueil de nouveaux professionnels.

Enfin, la poursuite et l'accueil de services de santé supplémentaires est actuellement à l'étude par la commune afin de développer l'offre de soins à proximité de cette MSP.

Nous souhaitons une excellente installation à cette belle, jeune et professionnelle équipe de santé.





Les Matériaux
NOUVEAUX DOCKS



NOTRE MÉTIER
VOUS SATISFAIRE !

PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT FORT
DE L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES !

CONSTRUIRE | RÉNOVER | AMÉNAGER



DEPUIS PLUS DE 50 ANS
À VOS CÔTÉS.



Suivez-nous sur 

WWW.LESMATERIAUX.FR

20 RUE DU PRÉ DROUÉ - 88150 CHAVELOT - 03 29 31 16 87 - LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR

DERNIER APPARTEMENT DISPONIBLE
3 PIÈCES | 68 M² | 163 000 €



Devenez **propriétaire** en toute
sécurité et bénéficiez de nombreux
avantages financiers

Exonération de la **taxe foncière** pendant 15 ans, TVA réduite,
frais de notaires réduits, pas d'avance de fonds pendant la phase
de construction... **Renseignez-vous !**


neobilis
GRUPE **ESTORIA**

 **03 29 33 67 67**

neobilis.fr



Le P.E.T.R. (Pôle Equilibre Territorial Rural), PAYS d'ÉPINAL Cœur des Vosges, propose une

Permanence FRANCE SERVICES sur Chantraine

Afin de faciliter vos démarches administratives au quotidien, il a été mis en place, le 27 février 2023, en mairie de Chantraine, **une permanence France Services**, service d'État de proximité, **gratuit et ouvert à tous**.

Chacun peut bénéficier de cet accompagnement, quel que soit son âge, son activité ou son lieu de résidence.

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise, vous serez guidés dans vos démarches administratives, accès aux droits... (pré-demandes de carte nationale d'identité ou de passeport, plaintes, démarches R.S.A) avec mise en relation avec les partenaires sociaux et acteurs publics (C.A.F, Pôle emploi, C.P.A.M, caisses de retraite, M.S.V.S, services fiscaux, régies de transports...).

Afin que ce service soit pérenne, il est nécessaire que le plus grand nombre de personnes en bénéficie. N'hésitez donc pas à vous présenter le mardi après-midi, en mairie, pour vos démarches administratives.

Nous tenons à remercier Lisa BOYÉ pour ses compétences et la qualité de son engagement.



**Lisa BOYÉ vous accueille le MARDI
de 14 heures à 17 heures en mairie de Chantraine**

Ateliers numériques



Martin HENTING, conseiller numérique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, a proposé ses services aux Chantrainois depuis le 17 octobre.

Martin en quoi consiste votre mission ?

Mon but est d'accompagner les Vosgiens de tout âge vers le numérique afin de les aider à prendre en main ordinateurs, tablettes ou encore smartphones.

Plus précisément, je propose des ateliers de prévention numérique, afin que chacun puisse utiliser en toute sécurité ces outils numériques, que ce soit pour travailler, s'informer, communiquer ou encore jouer.

Qu'allez-vous proposer sur Chantraine ?

Je propose de rencontrer toutes les personnes qui souhaiteraient obtenir des informations sur les tablettes, ordinateurs et smartphones, dans un premier temps (le 17 octobre dernier), puis de construire ensemble un



programme gratuit d'ateliers les mercredis après-midi sur une dizaine de séances, dans un deuxième temps.

Trois ateliers se sont déroulés en 2023, le programme se poursuivra-t-il bien en 2024 ?

Bien entendu et toute personne souhaitant se joindre aux deux groupes déjà mis en place peut toujours venir.

Pour toute nouvelle inscription ou demande de renseignement(s), merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la mairie au 03.29.69.19.19



Consultation des Chantrainois

Accélération de la production d'énergies renouvelables

Le contexte général de la loi d'accélération de production d'énergies renouvelables (loi APPER)

En 2020, l'Etat français n'a pas respecté les objectifs européens en matière de production d'énergies renouvelables fixés initialement à 23 % ; elle atteint seulement 19 % de son mix énergétique.

Pour rattraper son retard, la France, par la loi APER du 10 mars 2023, s'inscrit dans un contexte de rattrapage et d'accélération en faveur de la production des énergies renouvelables. L'état doit, pour atteindre cet objectif, composer avec les municipalités. Par cette démarche, les communes et les groupements de communes sont invités à participer à la planification de cette loi d'accélération.

Que sont les zones d'accélération de production d'énergies renouvelables ?

Pour atteindre les objectifs nationaux de production d'énergies renouvelables (EnR), les communes doivent proposer une carte des zones les mieux adaptées pour l'implantation de projets de production d'énergies renouvelables, c'est-à-dire présentant le moins de contraintes environnementales sans toutefois constituer un engagement de réalisation car des études complémentaires de faisabilité seront nécessaires.

Cette loi concerne les installations de production d'EnR comme les parcs éoliens, les centrales photovoltaïques, l'agrivoltaïque (panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles qui doivent

cependant rester exploitables), la géothermie, la méthanisation et les réseaux de chaleur.

Néanmoins, les zones d'accélération qui seront proposées ne sont pas des zones exclusives. D'autres projets pourront être autorisés en dehors de ces zones dans le cadre de la réglementation en vigueur.

L'évaluation du potentiel de notre territoire.

Le SCOT des Vosges Centrales et la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) ont proposé d'apporter leurs connaissances du territoire et leurs ingénieries pour fournir aux communes les éléments d'analyse nécessaires à l'évaluation du potentiel sur chacune des 78 communes de la CAE.

Où en sommes-nous sur le territoire de la CAE ?

La CAE (78 communes) a pour ambition d'être un territoire à énergie positive avec une autonomie énergétique de 46 % en 2030 et 100 % en 2050. Elle respecte déjà cette trajectoire puisque son taux de couverture en EnR en 2020 était de 29 %.

Il convient de poursuivre cette politique en faveur des énergies renouvelables avec la volonté de maîtriser le développement d'ampleur territoriale :

« Oui aux énergies renouvelables, mais pas n'importe où, pas n'importe comment ».

A cette fin, la CAE a transmis aux municipalités les cartes précisant les contraintes et le potentiel des communes en énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien et chaleur).

L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local).

Néanmoins, aucune superficie minimale n'est imposée dans le cadre de la loi pour la définition d'une zone d'accélération.

Pour Chantraine, l'analyse de ces cartes montre qu'il n'existe pas de zone à fort potentiel susceptible de répondre aux objectifs de la loi APER.

En effet, Chantraine est une commune totalement urbanisée, bordée de forêt. Il n'y a plus de parcelles disponibles sur la commune à l'exception des « dents creuses », de petite surface, généralement situées entre les maisons et réservées à l'habitat.

Le conseil municipal de Chantraine considère que les contraintes environnementales, l'exigence d'intégration paysagère et la réglementation ne permettent pas d'envisager sur la commune des installations de production d'énergies renouvelables, comme l'éolien ou les parcs photovoltaïques.

Quelles sont les zones possibles d'accélération de production d'énergies renouvelables sur notre commune ?

• **Le potentiel solaire « photovoltaïque » sur la commune**

Pour cette source d'énergie, le conseil considère que le potentiel sur la commune se limite à l'ins-

tallation de panneaux photovoltaïques d'une part, sur les grands parkings publics équipés d'ombrières et d'autre part, sur les grandes toitures d'immeubles collectifs, ainsi que sur deux bâtiments communaux ; il est rappelé qu'en 2028, les parkings de plus de 1500 m² devront être obligatoirement équipés d'ombrières.

Quant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les maisons, elle sera toujours possible hors loi APER, comme l'autorise le Plan Local d'Urbanisme de Chantraine.

• **Le potentiel chaleur**

La commune étudie la faisabilité de raccorder les grands immeubles collectifs de Chantraine et certains bâtiments communaux au projet d'extension du réseau de chaleur d'Épinal, biomasse énergie bois. Les conclusions de cette étude seront connues au début de l'année 2024.

Pour la géothermie, elle est sur le territoire communal chantrainois, limitée aux choix individuels du mode de chauffage retenu, comme les pompes à chaleur...

La concertation des Chantrainois

La présente information a fait l'objet d'une concertation auprès des chantrainois. La commission démocratie participative s'est réunie le 13 décembre dernier. Les modalités de cette loi APER ont été présentées à ses membres ainsi que ladite consultation. Les cartes des zones possibles d'accélération de production d'énergies renouvelables étaient consultables par le public à la Mairie et/ou sur le site internet de Chantraine.

Le Conseil Municipal délibérera sur la liste et les cartes détaillant les parcelles proposées comme zones possibles d'accélération de production d'énergies renouvelables (ZAENR). La délibération et les documents en question seront transmis ensuite au SCOT et à la CAE qui, elle, organisera un débat sur la cohérence des zones avec leur projet de territoire. De plus, les propositions de la commune seront communiquées au Référent Préfectoral Unique (RPU), chargé de coordonner le dispositif au niveau départemental.

L'étude d'un réseau de chaleur à Chantraine

Le 13 janvier 2023, les Maires d'Épinal et de Chantraine se sont rencontrés afin d'évoquer l'intérêt d'étendre le réseau de chaleur urbain sur la commune de Chantraine.

Sur le territoire communal, la très grande majorité des installations de chauffage individuelles, collectives et communales sont alimentées par le gaz fossile dont le prix a considérablement augmenté en 2022. En 2010, le prix de la molécule Gaz était de 13 € le MWh, en août 2022 de 170 € et en 2023 de 50 € le MWh.

Respecter nos objectifs nationaux en matière d'énergie verte et de climat, en particulier l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, nécessite d'agir rapidement et nous impose de

sortir au maximum de l'énergie gaz fossile.

Aussi, considérant d'une part, les incertitudes dans les années futures quant au prix du gaz et d'autre part, la nécessité de sortie des énergies fossiles, le conseil municipal a considéré le projet d'extension du réseau de chaleur d'Épinal sur Chantraine comme une opportunité méritant d'être étudiée.

Le réseau de chaleur urbain d'Épinal produit de l'eau chaude à partir de trois chaudières biomasse à énergie bois à 90 % et gaz à 10 %. Actuellement, ce réseau alimente principalement le secteur rive droite de la Moselle avec un objectif de l'étendre sur la rive gauche. C'est dans le cadre de cette extension que la

commune de Chantraine pourrait être raccordée au réseau de chaleur spinalien.

Pour Chantraine, ce réseau de chaleur permettrait de raccorder les bâtiments communaux et les immeubles collectifs en remplaçant leur chaudière généralement au gaz ou autres énergies, par une chaudière alimentée en eau chaude du réseau urbain biomasse à énergie verte compatible avec la trajectoire '0 carbone'.

Ce réseau de chaleur représenterait une consommation totale de 87 000 MWh dont 3 700 MWh pour Chantraine.

Les conclusions de l'étude de faisabilité de l'extension du réseau d'Épinal seront remises au début de l'année 2024.

Si ce projet se confirme, une consultation d'entreprises sera engagée pour déléguer le service au candidat le mieux-disant, comme c'est déjà le cas actuellement sur la ville d'Épinal.



Conduites d'un réseau de chaleur posées sous chaussée



FINANCES

Vous trouverez ci-après une présentation de la situation financière de la commune pour l'année 2022 comportant une comparaison avec les communes de même strate. Ce bilan s'est inscrit dans un contexte d'incertitude qui pèse actuellement sur la société française, lié à la guerre en Ukraine et la crise énergétique, ainsi qu'à une fiscalité communale caractérisée par des valeurs locatives en hausse. Le budget communal est décomposé en 2 sections : une section de fonctionnement et une d'investissement, qui vous sont ainsi présentées et suivies d'une synthèse financière de 2022.

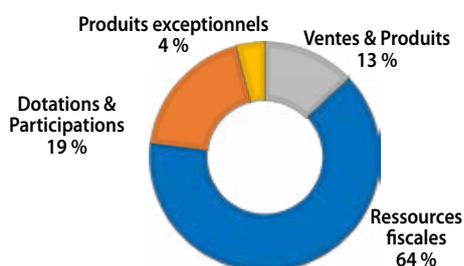
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

Les produits réels sont en stagnation (2 312 k€ en 2022 contre 2 319 k€ en 2021). Les produits fiscaux ont augmenté mais ils ont été compensés par la baisse des produits exceptionnels.

➔ **702 € par habitant (907 € en moyenne départementale en évolution de 12%).**

- Les ressources fiscales sont en augmentation, tout comme l'an dernier, de 4,9 %, et s'élèvent à 1 485 k€ (ceci est dû à l'augmentation des bases fiscales fixées par l'Etat sans évolution du taux communal).
 - ➔ 451 € par habitant (485 € en moyenne départementale, avec une augmentation de 8,5 %).
- Les dotations de l'état et participations diverses sont en légère baisse de 1,6% et s'élèvent à 439 k€.
 - ➔ 133 € par habitant (280 € en moyenne départementale, en augmentation de 18 %).
- Les autres produits sont en augmentation de 8 % et s'élèvent à 296 k€. Ils sont essentiellement constitués de ventes de bois en hausse de 58 % (41 k€), concessions cimetière (11 k€) et recettes périscolaires (176 k€). A noter une croissance de fréquentation des services de restauration scolaire et d'accueil.
- Les produits exceptionnels sont en forte baisse de 49 % du fait d'un remboursement d'assurance concernant le mur de l'école élémentaire en 2021. Ils se montent en 2022 à 92 k€.

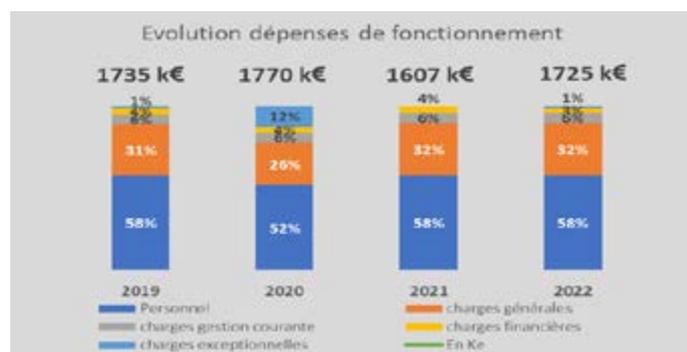
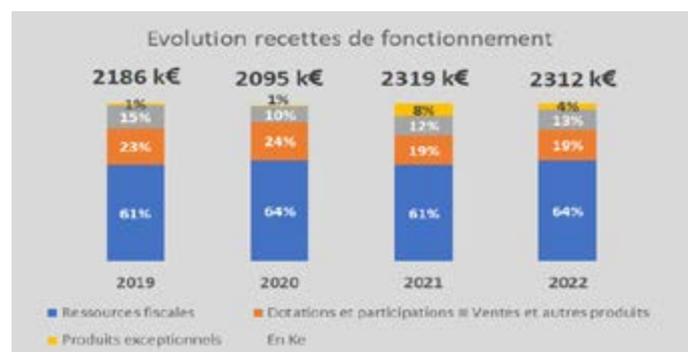
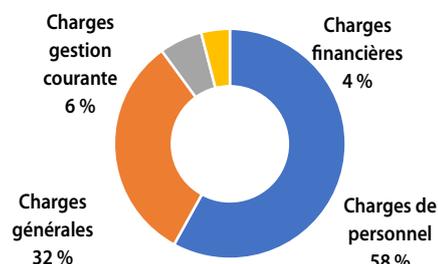


Dépenses de fonctionnement

Les charges réelles augmentent de 7,3% (1 725 k€ en 2022 contre 1 607 k€ en 2021). Cette hausse est due principalement à l'augmentation des prix et à la reprise de l'ensemble des animations et services. Mais elles reviennent au même niveau qu'avant crise.

➔ **524 € par habitant (732 € en moyenne départementale qui ont évolué de 12%).**

- Les charges de personnel, en hausse de 6,8 % du fait des augmentations successives du point d'indice et du SMIC, s'élèvent à 1 004 k€.
 - ➔ 305 € par habitant (395 € en moyenne départementale en augmentation de 14%).
- Les achats généraux sont en hausse de 9,5 % (reprise des animations) et s'élèvent à 556 k€.
 - ➔ 169 € par habitant (249 € en moyenne départementale).
A noter une hausse significative des prix des achats et des prestations et surtout une évolution de 46 % du coût de l'énergie.
- Les charges financières (intérêts d'emprunt), en nette diminution depuis 2016, s'élèvent à 53 k€.
 - ➔ 17 € par habitant (10 € en moyenne départementale).
- Les charges de gestion courante augmentent de 13% et s'élèvent à 109 k€.
 - ➔ 33 € par habitant (77 € en moyenne départementale), dont subventions et participations versées aux syndicats intercommunaux et associations : 40 k€. Il est à noter un besoin plus important de 4 k€ pour le CCAS.

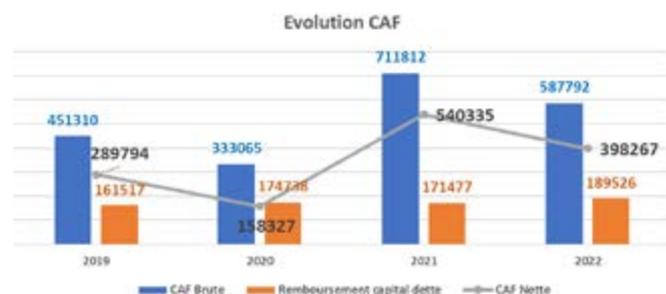
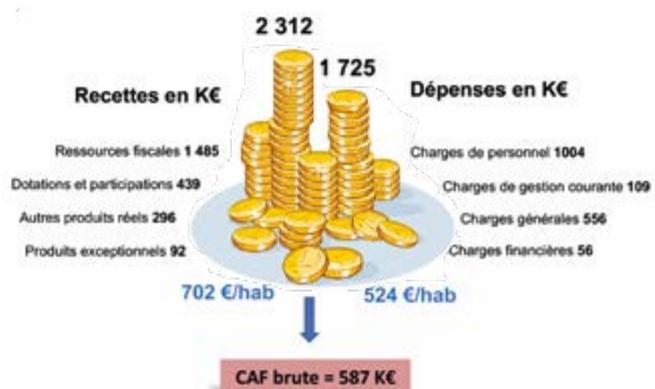


SECTION D'INVESTISSEMENT

Synthèse de 2022

La situation financière de la commune reste satisfaisante. Bien que la capacité d'autofinancement (CAF) brute ait baissé de 2021 à 2022 (traduisant une hausse des dépenses), celle-ci s'établit en 2022 à 586 k€, niveau en progression par rapport aux années précédentes grâce au dynamisme des recettes et des dépenses croissantes mais maîtrisées.

La CAF nette (CAF brute - remboursement du capital de la dette) représente 121 euros par habitant et correspond aux ressources propres de la collectivité qui permettront de financer ses dépenses d'investissement.



La section d'investissement retrace les opérations d'équipement et de financement. Elle a vocation à modifier le patrimoine de la commune. Les dépenses sont financées par des recettes spécifiques aux investissements ainsi que par la CAF (Résultat de la section de fonctionnement).

Recettes d'investissement

Les recettes s'élèvent à 308 k€.

• Fonds de Compensation de la TVA	62 k€
• Emprunt	150 k€
• Subventions	56 k€
• Taxes d'aménagement	40 k€

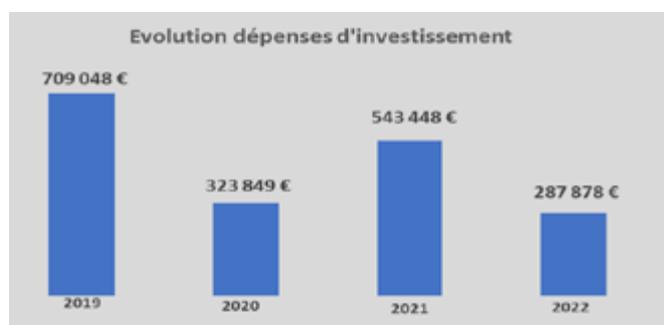
Dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement sont en diminution et s'élèvent à 288 k€.

➔ 87 € par habitant (350 € moyenne départementale).

Les principales dépenses sont notamment :

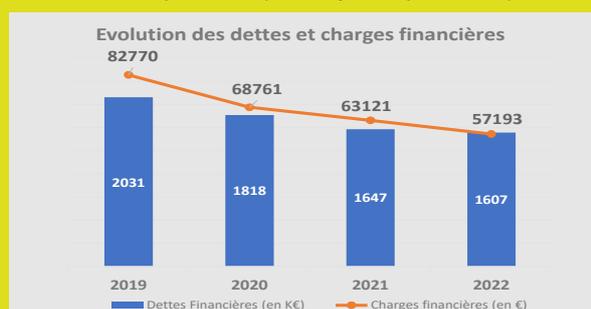
• Voiries	38 k€
• Ecoles et bâtiments communaux	40 k€
• Mur école élémentaire	84 k€
• Bibliothèque	46 k€
• Bois et forêt	29 k€
• Espaces publics, cimetière, ateliers	39 k€



FOCUS DETTE

L'encours de la dette au 31/12/2022 s'élève à 1 607 K€. Bien qu'un emprunt ait été contracté début 2022 afin de financer le city stade, celui-ci a bénéficié d'un taux fixe avantageux de 0,85 %. De ce fait, avec l'extinction de certaines dettes, l'encours diminue de 2,9 % par rapport à 2021.

➔ 488 € par habitant (494 € moyenne départementale)



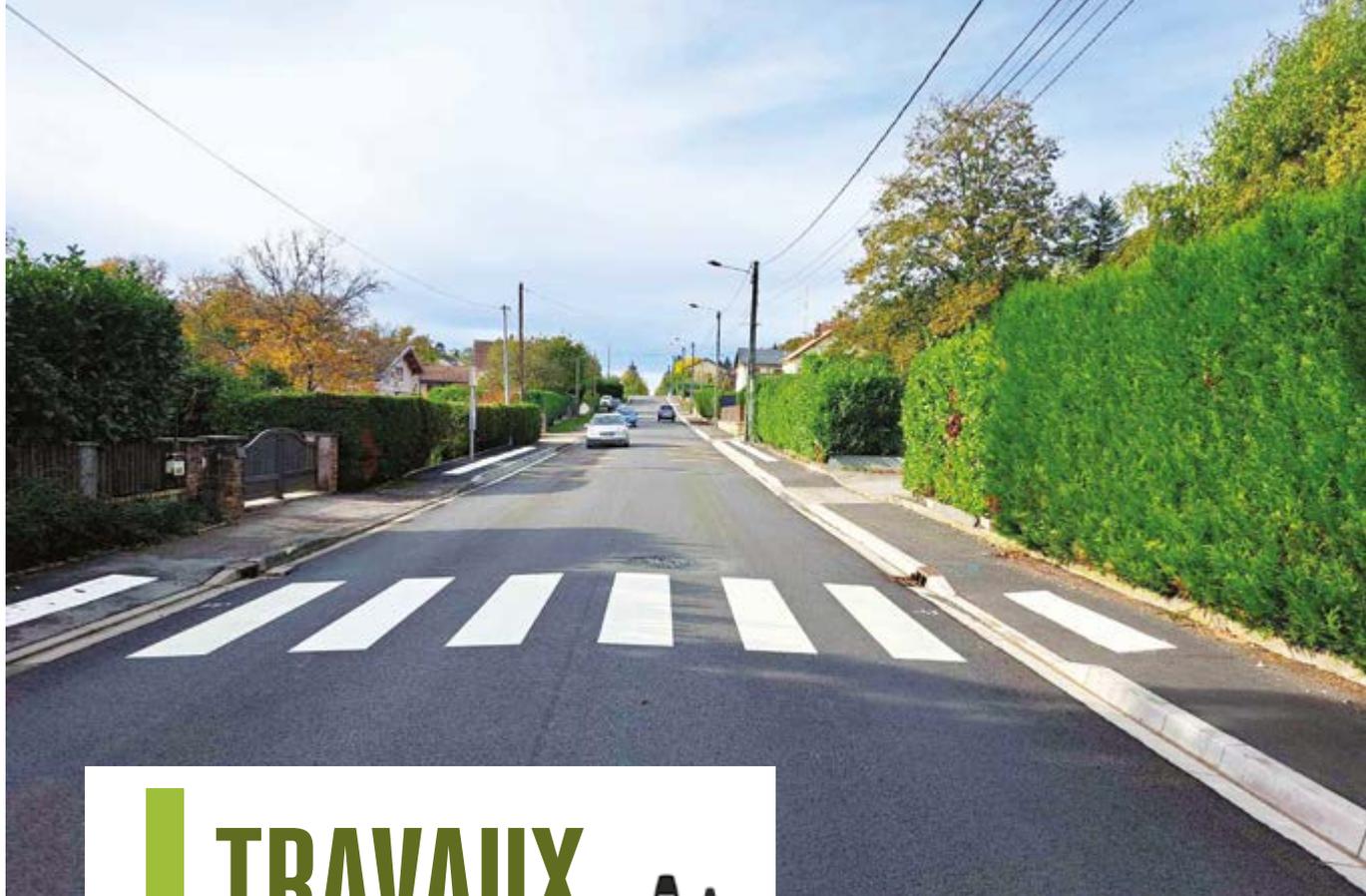
FOCUS BUDGET 2023

Le budget a été voté en mars 2023 dans un contexte d'incertitude identique à 2022.

En effet, bien qu'essayant de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, la commune est confrontée à une hausse importante des coûts notamment de l'énergie. Cependant, l'évolution de nos dépenses apparaît bien en deçà de celle de la moyenne départementale. Ceci étant dû à la vigilance des services de la commune quant à l'évolution des contrats et des prix d'achat.

Néanmoins, le dynamisme des bases fiscales a permis à la commune de continuer à entretenir et investir de façon mesurée et réfléchie tout en garantissant la bonne exécution des projets du mandat.

Audrey HUSSON, Adjointe aux Finances et la commission Finances



TRAVAUX

Retour sur les travaux de l'année 2023
et lumière sur les projets futurs



Le contexte budgétaire

Pour les années 2023 et 2024, comme pour les années antérieures, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune s'inscrivent dans une démarche de gestion rigoureuse des deniers publics, ceci pour éviter un endettement non maîtrisé. Les crises énergétique et économique qui perdurent nous imposent cette exigence.

Aussi, les efforts budgétaires sont concentrés sur les actions obligatoires que la commune doit assurer pour garantir la conservation de son patrimoine et répondre au mieux aux services attendus par les Chantrinois et les usagers. Pour 2024, notre objectif sera une nouvelle fois d'éviter une augmentation des taux d'imposition.

Les projets dont la réalisation nécessiterait des emprunts importants seront à envisager quand la conjoncture économique et géopolitique nous permettra d'avoir une vision plus stable sur l'avenir et une capacité d'autofinancement plus assurée.

RAPPEL des dépenses d'investissement au budget de 2023

Frais d'études de projets et achats de terrains :	16 200 €
Ateliers municipaux :	3 700 €
Aménagement du cimetière :	15 000 €
Bois et forêt :	38 000 €
Matériels administratifs et techniques :	18 400 €
Aménagement des bâtiments communaux :	61 000 €
Equiperment des écoles :	37 000 €
Réfection de voirie et d'équipements :	207 000 €
Eclairage public (hors énergie) :	33 000 €
Modernisation des installations de chauffage :	21 000 €
Aménagement des espaces publics (aires de jeux) :	68 000 €
Terrain multisports :	144 000 €
Réseau incendie :	9 100 €
Matériel roulant :	45 000 €
Equiperment pour manifestation :	3 000 €
Réalisation de l'allée Paul Decauville (Arsenal) :	161 500 €
Extension de la bibliothèque de la salle des Brosses :	101 000 €
Participation aménagement ZAC de l'ARSENAL :	84 000 €

TOTAL du budget investissement 2023 : 1 065 900 €

Le total des dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 est de 1 065 900 € pour les travaux et 200 000 € pour le remboursement du capital des emprunts (la dette).



Les investissements significatifs réalisés en 2023

La fin des travaux de requalification de la rue du Général de Gaulle

Les travaux de requalification de la rue du Général de Gaulle sont terminés. Depuis le 20 mars 2023, trois chantiers se sont succédés sur plus 1 200 mètres de voirie.

Cette opération, d'un montant de 650 000 €, a été cofinancée et réalisée par la commune de Chantraine, le Conseil Départemental des Vosges et la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

Pour les riverains, la fin de ce chantier est un soulagement. En effet, pour permettre de le sécuriser, les restrictions de circulation ont été permanentes pendant les six mois de travaux.

C'est la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) qui a engagé, en mars, les travaux d'un montant de 370 000 € pour remplacer une conduite d'assainissement à quatre mètres de profondeur sous la voie et mettre à niveau les regards sur la chaussée. Ensuite, c'est la commune de Chantraine qui a réalisé, pour un montant de 170 000 €, la requalification des trottoirs et les aménagements des arrêts de bus pour les rendre accessibles. Pour ces derniers travaux, la commune a reçu du Conseil Départemental (CD88) une subvention de 18 500 €.

C'est le CD 88 qui a terminé l'opération en posant, pour un montant de 110 000 €, le nouveau tapis d'enrobés.

La construction de l'allée Paul Decauville au Parc de l'Arsenal.

Au Parc de l'Arsenal, l'entreprise Valdenaire TP de Les Forges a réalisé les travaux d'aménagement de l'allée Paul Decauville, en coordination avec ceux de la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle qui est en service depuis le jeudi 2 novembre 2023.

Cette nouvelle rue, d'une longueur de 110 mètres, se termine en impasse. Elle est aménagée dans un esprit de place publique. L'objectif est, tout en maintenant l'usage de l'espace réservé au boulo-drome et pour d'autres animations, d'assurer la desserte de la maison de santé et d'une pharmacie dont le permis de construire a été accordé le 7 septembre 2023. La commune réserve la dernière parcelle encore disponible en bordure de cette nouvelle allée, de préférence à un service de santé. Le cabinet de kinésithérapeutes, en service en bas de la rue de l'Arsenal, participe également à cette offre pluriprofessionnelle de santé à Chantraine.

L'aménagement de l'allée Paul Decauville prend en compte tous les besoins en stationnement sur le site, que ce soit pour le pôle santé ou pour des animations sur l'espace du boulo-drome.

Une borne de recharge pour les véhicules électriques, avec deux prises, est en service en bordure de voirie.



L'allée Paul Decauville entre le boulo-drome et la maison de santé



L'aménagement s'inscrit dans une démarche de valorisation paysagère du site. Le fond de la parcelle restera en espace naturel. Enfin, une allée piétonnière donne accès au Parc François Diot situé en contrebas de l'Arsenal.

Le montant des travaux engagés par la commune pour la voirie est de 170 000 €.

Le Département des Vosges a attribué une subvention de 20 819 € et l'Etat (DETR) une aide de 33 000 €.

Le nouveau terrain multisports « city stade » au « Parc François Diot ».

Le terrain de sport de l'école élémentaire Robert Desnos était le seul terrain pouvant être mis à la disposition des jeunes en vue de la pratique des activités sportives de loisirs en groupe.

En période de vacances scolaires, ce seul terrain ne permettait pas de répondre à la demande de ces jeunes. La construction d'un terrain multisports supplémentaire s'est imposée. C'est le site de l'Arsenal, endroit suffisamment à l'écart des habitations, qui a été retenu pour recevoir ce city stade.

La volonté de la commune était de réussir l'intégration de ce nouvel équipement dans le Parc François Diot. La clôture autour du terrain a été voulue transparente pour laisser le plus visible possible le cadre naturel du site.

L'entreprise TDE de Bouxières-aux-Bois a réalisé un bon travail. Elle a particulièrement soigné le modelage du terrain.

Dans la dernière phase des travaux, les jeunes ont montré beaucoup d'impatience. Tous les jours ils venaient avec un ballon au bord du terrain pour suivre l'avancement des travaux mais surtout avec l'espoir de pouvoir prendre possession du city et de taper enfin dans la balle.

Fin juin, le terrain a été mis à disposition. Jouer au foot ou au basket est désormais possible. Des agrès de fitness ont été installés pour ceux qui souhaitent se muscler ou faire des exercices de cardio. Également, des bancs permettent aux familles de se détendre tout en surveillant les enfants à l'ombre des arbres.

A présent, nous comptons sur la civilité de la jeunesse pour qu'il soit fait usage de ce terrain, comme celui de la rue Jules Ferry, dans la bonne humeur, le partage et surtout sans porter atteinte à la quiétude des riverains.

La commune a engagé 140 000 € pour ces travaux avec une participation de 39 000 € de la Région et une de 26 000 € du Conseil Départemental.

Le service technique de la mairie poursuit l'aménagement du site en réalisant divers travaux d'embellissement du cadre et d'amélioration des cheminements. Pour la suite, une réflexion est engagée pour profiter de ce site accueillant afin de pouvoir y réaliser des petites animations ludiques de plein air.

Chantraine : Ville Zone 30

Comme suite à la consultation des Chantrinois évoquée dans le Chantraine Echo 2023, le conseil municipal a décidé de placer Chantraine en Zone 30.

Ainsi, sur la commune, le pourcentage de voies en zone 30 passera de 53 % à 78 %. Seules la rue Général de Gaulle, dite aussi « route de Bains », et la route des Forges resteront avec les limitations actuelles à 50 Km/h et partiellement à 70 km à la sortie de l'agglomération.

On peut comprendre que la limitation à 30 Km/h ne soit pas facile à respecter notamment pour les rues les plus en pente comme la rue Jules



Ferry et la rue du Général Leclerc, mais il convient de prendre en compte que le tracé de ces deux rues est particulièrement sinueux, bordé de nombreux accès de garage et traversé de passages piétons pas suffisamment visibles. Cette exigence de sécurité pour tous doit nous inviter à changer nos comportements de conduite. La prudence s'impose à tous les usagers : piétons, cyclistes, motards et automobilistes. Pour un piéton ou un cycliste, le risque de décès suite à un choc avec un véhicule circulant à 30 km/h, est divisé par sept par rapport à une vitesse de 50 km/h.

La dépense à engager pour mettre en place la signalisation utile à l'information des usagers sera inscrite au budget 2024, pour une installation en avril au plus tard.

Les prochains projets d'investissement à l'étude

Les prochains projets d'investissement porteront, pour l'essentiel, sur des améliorations du patrimoine existant, comme la voirie, les bâtiments communaux et sur des aménagements de l'espace public.

Le conseil municipal, à l'occasion du débat sur la préparation du budget 2024, examinera la possibilité d'inscrire notamment les opérations suivantes :

La chaussée de la rue du Hameau doit être rénovée

Cette rue de 160 mètres de longueur relie Chantraine à Golbey depuis le carrefour au droit du magasin Auchan. Elle est mitoyenne entre les deux communes.

En concertation avec Golbey, il a été convenu depuis plus de deux ans d'engager les travaux de reprise de la chaussée.



Les nids de poule et déformations justifient une reprise de la chaussée

Préalablement, c'est à la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) d'intervenir pour renforcer les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement sous la chaussée. La CAE envisage de réaliser ces travaux en 2024, ce qui permettra aux communes de Chantraine et de Golbey de programmer dans la continuité leurs travaux de voirie.

Si cette programmation est confirmée la commune inscrira la dépense à son budget d'investissement, soit la somme de 50 000 €.

La rue Gai Soleil

En 2022, la voie publique qui relie la rue Jean Clément à la rue Général Leclerc a été baptisée rue Gai Soleil. La chaussée de cette voie communale mérite de recevoir un nouveau tapis d'enrobé. Le financement de ces travaux sera proposé au budget 2024.



La rue Schubert et le chemin des Princes (partie haute)



Le 23 septembre, le Maire et l'Adjoint aux travaux ont rencontré les riverains

La rue Schubert, d'une longueur de 168 mètres, est une rue sans issue qui dessert environ 18 logements. Son accès se fait depuis la rue Jean Charles Pellerin en empruntant la première section en amont du chemin des Princes, sur une longueur de 95 mètres.

Depuis de nombreuses années, la commune a placé dans ses priorités la requalification de cette voie.

La partie haute du chemin des Princes jusqu'à la rue Schubert est mi-toyenne avec Epinal. Etant donné que cette portion nécessite également une remise en état, il convient d'examiner l'intérêt de réaliser en coordination avec Epinal les travaux sur ces deux axes.

Les travaux à engager représentent une dépense estimée à 120 000 €.

La rue des Jardins

La rue des Jardins, d'une longueur de 200 mètres, prolonge la rue Viviani d'Epinal jusqu'à la rue Leclerc. Cette voie qui supporte un trafic important est fortement dégradée et mériterait d'être requalifiée prioritairement.

La dépense à engager est de 140 000 €.

Néanmoins, dans le cadre du projet d'extension du réseau de chaleur d'Epinal, il est possible qu'une conduite souterraine soit à poser sous la chaussée en 2026. Il convient donc d'attendre pour la programmation de cette requalification et de se limiter à réaliser des travaux d'entretien de la couche de roulement.

La pose d'un 'feu récompense' rue du Général de Gaulle

Afin d'améliorer la sécurité des déplacements des enfants entre les deux écoles de Chantraine, la commune envisage de réaliser, en 2024, la mise en place d'une signalisation spécifique le long du parcours en bordure de la rue du Général de Gaulle

L'objectif est de permettre aux automobilistes de bien percevoir cette section de voirie comme étant une rue particulièrement fréquentée par les enfants des écoles. A cette fin, la vitesse sera limitée à 30 km/h et des équipements adaptés seront installés notamment le long des trottoirs.



Rue du Général de Gaulle : les enfants se déplaçant entre les deux écoles

Pour bien imposer la limitation de vitesse à 30 km/h, un feu dit '**feu récompense**' sera implanté en amont du carrefour de l'école maternelle. Ce feu est toujours au rouge et passe au vert si la vitesse réglementaire du véhicule détecté en approche est bien respectée.

Le remplacement des tuiles de la couverture de l'école maternelle

Les tuiles de l'école maternelle ont plus de 40 ans. Elles se délittent sur une bonne partie et deviennent cassantes. Cette toiture devant recevoir des panneaux photovoltaïques, il est nécessaire de remplacer préalablement les tuiles.

La dépense sera proposée au budget 2024.

L'installation de caméras de vidéoprotection

Pour information, les élus ont engagé une étude préliminaire en concertation avec la Police Nationale, en vue de l'installation d'un réseau de caméras de vidéoprotection sur la commune.

L'étude sera réalisée en **plusieurs étapes** :

- définir les objectifs recherchés,
- délimiter les zones à placer sous vidéoprotection, en concertation avec la police,
- définir les secteurs prioritaires,
- informer les Chantrinois,
- proposer une programmation éventuellement pluriannuelle.

Le Chantraine info donnera régulièrement des informations sur l'avancement de ce projet.



La nouvelle station libre-service
VILVOLT rue Julia Colin à
Chantraine

Le service VILVOLT de location de vélos électriques

La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE) poursuit son programme d'installation de stations de vélos électriques en libre-service Vilvolt sur son territoire, pour répondre aux demandes croissantes des utilisateurs et des communes.

Cette année, quarante nouvelles stations seront installées et quatorze nouvelles communes équipées. Ceci représente 210 vélos supplémentaires sur tout son territoire pour atteindre une offre de 460 vélos / 77 stations, soit le plus grand service du genre en région Grand Est.

Le vif succès rencontré par la station en service au giratoire de Chantraine, démontre que cet investissement assuré par la C.A.E. répond à l'attente des usagers. **Aussi, une station supplémentaire a été installée en octobre, rue Julia Colin**, à côté de l'école maternelle. Cet emplacement avait été retenu suite à une enquête consultative réalisée auprès des habitants via notre magazine *Chantraine Infos*.

Le service est disponible pour toutes et tous à partir de 14 ans, accessible 7j/7 et 24h/24. Pour l'utiliser, il suffit de télécharger l'application Vilvolt (QR Code sur le vélo) et suivre la démarche de mise à disposition.

Sans abonnement, le coût est d'1€/demi-heure et avec abonnement (3€/mois ou 30€/an), le tarif est identique mais 30 minutes sont offertes par jour.

Pour plus d'informations sur l'usage de ce service, vous pouvez vous rendre sur le site de l'agglomération :

<https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/>

L'installation de trois bornes de recharge des véhicules électriques

La commune a engagé une consultation ouverte à des opérateurs et aménageurs spécialisés dans le déploiement **d'infrastructures de recharge de véhicules électriques**.

Au regard des offres, c'est l'entreprise ENGIE qui a été retenue. Cette dernière a installé sur Chantraine **trois stations avec deux prises sur chacune d'elle** : une **sur le parking de l'église de Chantraine** et une autre sur celui situé **en contrebas de la mairie**, la troisième étant en service à **l'allée Paul Decauville** face à la nouvelle maison de santé.

Le suivi de l'exploitation des bornes démontre une faible utilisation de celles-ci, ce qui laisse à penser que les propriétaires de voitures électriques procèdent au rechargement à leur domicile et que la demande des usagers de passage à Chantraine est également faible. Ce constat prouve qu'il n'est pas nécessaire d'envisager d'installer, dans l'immédiat, de nouvelles stations de recharge de véhicules électriques sur les espaces publics de Chantraine.



Le parking en contrebas de la mairie sur lequel est installée
une borne de recharge avec deux prises

Bibliothèque des Brosses

Tout vient à point à qui sait attendre !

Nouveau nom, nouveau mobilier, nouveaux horaires, nouvelle équipe, **la bibliothèque des Brosses** est enfin prête à vous accueillir ! Au début de l'année 2024, petits et grands y trouveront leur bonheur de lecture puisqu'un espace jeunesse pimpant et chaleureux complète maintenant celui des adultes. Les adolescents ne sont pas oubliés car un rayon spécifique leur est destiné. En effet, le soutien apporté par la Médiathèque des Vosges permet de proposer un large éventail de genres littéraires comme les bandes dessinées ou les mangas. La mise en réseau avec la BMI donne la possibilité d'avoir accès aux collections spinaliennes, un véritable plus. Le renouvellement des collections passera également par l'achat régulier de nouveautés.

Afin de créer un lieu d'échange, la bibliothèque ouvrira du mardi au samedi. Ces plages d'ouverture supplémentaires, à différents moments clés de la journée, autoriseront l'accès au plus grand nombre : écoliers, parents, jeunes adultes, retraités...

Si les idées fourmillent pour animer cette structure qui se veut évolutive, rien n'est figé et toutes les suggestions sont les bienvenues. Au cœur de cette réalisation : la bonne humeur, le partage, la convivialité, le plaisir de lire. Alors à vous de jouer maintenant !

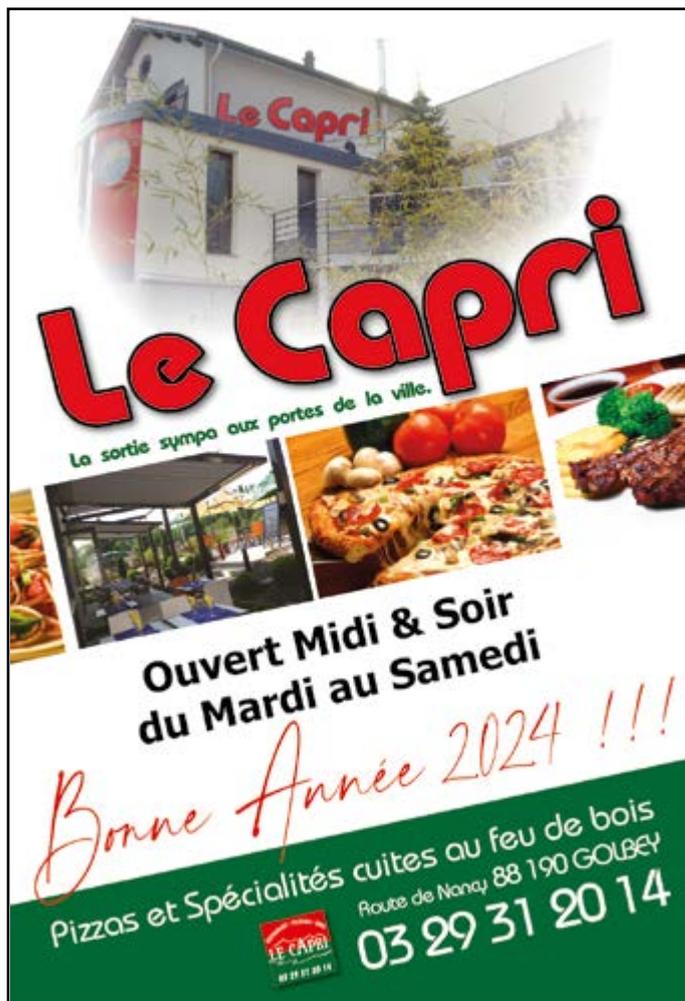
Si vous souhaitez de plus amples renseignements ou rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter **Anne au 06 71 13 27 93**.



Votre concessionnaire Renault
BYmy)CAR
Véhicules Neufs, Occasions, service Après-Vente,
Pièces de rechange & Accessoires



50 Av. de Saint-Dié
88000 Épinal
03 29 68 44 44
www.bymycar.fr

Le Capri
La sortie sympo aux portes de la ville.

**Ouvert Midi & Soir
du Mardi au Samedi**

Bonne Année 2024 !!!

Pizzas et Spécialités cuites au feu de bois
Route de Nancy 88 190 GOLBEY
03 29 31 20 14



SUEZ EAU FRANCE
12, rue Léo Valentin
88000 EPINAL
Tél. 0977.408.408
www.toutsurmoneau.fr

Horaires ouverture des bureaux :
Du L au J : 8h30-12h/13h30-17h
Le V : 8h30-12h/13h30-16h30

Focus sur les deux entreprises les plus importantes de Chantraine

La commune est fière d'avoir sur son territoire deux belles entreprises qui voient la vie en Vosges ! mais à Chantraine, à savoir l'entreprise CITEOS et l'entreprise CHARLY COUTURE.

L'entreprise CITEOS

Cette nacelle ne passe pas inaperçue !

Vous l'avez sûrement déjà croisée dans les rues de la commune, c'est une des nacelles de l'entreprise Citeos de Chantraine.

C'est en 1968, dans un ancien site militaire blotti au fond de la vallée d'Olima, en bordure de la voie ferrée Decauville qui reliait les forts entourant Epinal, qu'est venue s'installer l'entreprise ETELEC, spécialisée à l'origine dans la construction de lignes électriques.

En 2002, l'activité a été reprise par l'actuelle entreprise CITEOS qui emploie **25 personnes**.

Spécialisée à présent dans l'éclairage public, elle a développé bien d'autres activités comme les illuminations festives, l'éclairage sportif, la mise en valeur du patrimoine, la vidéoprotection et l'installation de bornes de recharge pour vos véhicules électriques. Ce sont autant d'expertises de performance énergétique, de valorisation, de sécurisation et de mobilité décarbonée, développées et portées par les équipes Citeos.

Toujours en développement, Citeos va construire une extension de ses bâtiments au cœur de la forêt d'Olima et implanter une ombrière photovoltaïque en vue d'une autoconsommation pour ses propres bornes de recharge.



L'entreprise CHARLY COUTURE



La société **Charly Couture**, fondée par **Alexandra Faivre**, voit le jour en avril 1998.

Après six années d'études dans le domaine du textile et pourvue d'une expérience en tant que monitrice en confection, Alexandra décide, malgré la crise textile, de créer son propre emploi en proposant ses services de couture aux grandes enseignes de la région. Plusieurs entreprises lui confient du travail aussi, elle se retrouve bien vite à l'étroit à son domicile.

En juillet 1999, l'atelier déménage à Epinal dans une partie des locaux Playtex.

En 2004, l'entreprise s'installe dans les anciens locaux Beldicot, rue du Général-de-Gaulle à Chantraine, sous l'identité « **Charly Couture** ». Son activité principale est la confection de linge de maison pour de grandes marques françaises, mais également la création d'articles de luxe dans le secteur de la puériculture et de l'ameublement. **Aujourd'hui, l'équipe compte quatorze femmes** qui œuvrent avec passion et habileté dans une ambiance familiale. L'entreprise est toujours à la recherche de couturières.

Depuis vingt-cinq ans, l'entreprise s'emploie à faire perdurer le savoir-faire vosgien et la qualité "Made in France" dans le domaine textile qui a tant souffert, mais auquel Charly Couture s'accroche avec fierté !



PIERRE LOCATION

**LOCATION
& VENTE**

MATÉRIEL & OUTILLAGE

27 bis, rue du Char d'Argent
88000 EPINAL

www.pierrelocation.fr

03 29 35 04 88





particuliers
professionnels



GALLOIS

Plâtrerie - Isolation - Peinture

10 Rue du Pré du Puits - 88390 LES FORGES
Tél. 03 29 82 09 83

7 rue des Vanneaux - 57155 MARLY
Tél. 03 87 55 91 18

sarlgallois@wanadoo.fr / www.gallois-platerie-isolation.com



Projet citoyen : Le Jardin du Partage



Le jardin a six mois. Toutes les récoltes ont été distribuées, en lien avec le C.C.A.S. Plusieurs aménagements ont déjà vu le jour : citerne pour arroser et de quoi polliniser avec deux ruches installées depuis peu.

Un petit chemin en BRF (copeaux de bois déchiquetés) est en cours de réalisation. Les arbres fruitiers et décoratifs sont mis en valeur progressivement. Le compost recouvre les terres pour l'hiver. Merci à la mairie et à tous ceux qui s'investissent.

Pour la saison prochaine, nous sommes à la recherche d'outils divers. Si vous voulez vous libérer de certains des vôtres, pensez au jardin du partage, de même pour les bâches en plastique.

Pour les futurs paillages, l'herbe de tonte déjà séchée est une bénédiction. Pensez local et apportez-la-nous dès le printemps.

Le jardin s'endort fin octobre et se réveillera mi-mars, moment de renouveau à partir duquel nous retrouverons, les mercredis de 17 heures à 18 heures, tous ceux qui souhaitent participer, découvrir le jardinage ou juste partager un bon moment.

Vous pouvez contacter Catherine au 03 29 35 35 47 pour tous renseignements et les dons. Merci d'avance !

A savoir qu'une convention a été signée avec le SICOVAD au mois d'octobre pour l'installation de trois composteurs de déchets secs et humides afin de créer du compost pour le jardin.

Les commémorations en 2023

Le 8 mai, un peu d'histoire ...

• Le 8 mai 1945 marque la **fin de la Seconde Guerre mondiale** en Europe, toutefois la guerre se poursuit en Asie, en particulier entre les États-Unis et le Japon.

• **Est-ce un jour férié ?** Depuis 1981 oui, mais cela n'a pas toujours été le cas !

De 1946 à 1953, on célébrait le 8 mai 1945 si le 8 mai tombait un dimanche, sinon c'était le dimanche d'après.

De 1953 à 1959, le 8 mai devient un jour férié.

De 1959 à 1968, dans le contexte de la réconciliation franco-allemande, un décret du 11 avril 1959 supprime ce jour férié, même si une commémoration du 8 mai 1945 est maintenue chaque deuxième dimanche du mois de mai.

De 1968 à 1975, on commémore cette date anniversaire chaque 8 mai en fin de journée.

De 1975 à 1981, cette journée de commémoration est abandonnée au profit du 9 mai, en souvenir du discours de Robert Schumann sur la construction européenne.

Depuis 1981 la commémoration est rétablie **le 8 mai, ce même jour devenant à nouveau un jour férié.**



Le 24 septembre, on commémore la libération de Chantraine

• **Une pensée pour les « Morts pour la France »**

- à Chantraine
- lors de la seconde guerre mondiale
- en Indochine.



• **Une pensée pour les victimes des « crimes racistes et antisémites » de l'État français et hommage aux « Justes » de France, aux Harkis et autres membres des formations supplétives.**

Le 18 juin 1940,

L'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

Le 11 novembre, on commémore la Victoire et la Paix, en hommage à tous les Morts pour la France lors de la première guerre mondiale.



Communauté d'Agglomération Epinal - CAE



RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023

■ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Gymnase Lopicque - 02/2023

Fin des travaux et ouverture du gymnase à ses 1 500 lycéens du territoire.



Stade de Vincey 03/2023

Inauguration de l'un des 18 stades devenus communaux



Gymnase Le Chesnois

à La Vôge-les-Bains - 06/2023

Amélioration des performances énergétiques et thermiques, mise aux normes, rénovation de la grande salle de sport et des vestiaires.



Stades synthétiques de Charmes et Padoux : démarrage des travaux 08/2023



Stade du 13^{ème} Bataillon à Nomexy 09/2023

Rénovation de la tribune et des vestiaires

■ Développement économique



Plateforme de thermo chauffage Xertigny

Finalisation des travaux et installation d'un four de thermo chauffage permettant de traiter localement le hêtre.



Mise en place de salons dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi : Jeuxy 04/2023 et Xertigny 10/2023

■ Cohésion sociale

Mise en place de différents ateliers informatiques sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'illectronisme.



■ Enseignement supérieur



Faculté de Droit à Épinal

Lancement des travaux de restructuration en vue d'accueillir en septembre 2024 une double licence droit-gestion.

■ CULTURE



La Micro-Folie en itinérance

Commande de 10 structures mobiles en bois via « Les défis du Bois 3.0 ». Ces structures ont notamment été implantées à la Manufacture de La Vôge-les-Bains en septembre, pour créer un village éphémère dédié à la culture. *Musée numérique, ateliers découverte du Fablab, de la Table MashUp, pratique du dessin en 3D, espace ludothèque et espace médiathèque...*

■ RECONQUÊTE DU BÂTI EN MILIEU RURAL



Ubexy

Une démarche innovante qui vise à rendre plus attractifs les villages.

À Ubexy, l'Agglo a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'aménagement qualitatif et vertueux, combinant gestion intégrée des eaux pluviales, matériaux de réemploi et bois local. À Vaxoncourt, création d'un parking paysager de 17 places dans des matériaux favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.



Vaxoncourt



Lancement des travaux de construction d'une nouvelle médiathèque à Golbey

Pose du Premier Bois - 05/2023

■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaussée réservoir

Avec l'appui de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'agglomération d'Épinal encourage ses communes dans le développement de projets d'aménagement adaptés au changement climatique. L'agglomération accompagne les projets limitant l'imperméabilisation des sols et / ou permettant à l'eau pluviale de réintégrer directement le milieu naturel sans être évacuée dans les réseaux.

En 2023, ce sont 250 000 € qui sont votés pour soutenir la réalisation de projets communaux incluant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.



Réutilisation des eaux usées traitées

Leur réutilisation consiste à recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour différentes utilisations telles que l'arrosage et le nettoyage des voiries.

Installation d'un pilote à Thaon-les-Vosges

■ HABITAT

Maison de l'Habitat et du Territoire

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé la première opération d'autoconsommation collective dans les Vosges avec la Maison de l'Habitat et du Territoire.

Le bâtiment a été primé en 2^{ème} position des *Trophées des trois diamants* pour son efficacité énergétique et son confort. Il a également été lauréat du Prix régional de la Construction Bois Grand Est.



■ MOBILITÉS

Installation d'abris vélos sécurisés et gratuits sur Épinal ainsi qu'à Raon-aux-Bois

VILVOLT libre-service

Extension de l'offre qui permet de passer de 37 à 77 stations sur Charmes, Chantraine, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus, Les Forges, Nomexy, Pouxoux, Vincey, Uxegney, et Xertigny.

À venir : les stations d'Arches, Archettes, Châtel-sur-Moselle, Chavelot, Dinozé, Dogneville, Igney et Jeuxey.

■ CONTRAT CANAL

Signature d'un contrat Canal pour construire durablement le développement du potentiel fluvial et fluvestre 04/2023

Installation de nouvelles infrastructures : plans de ville, relais d'informations, vitrines, lames directionnelles et nouveau mobilier (bancs, tables, arceaux à vélo, bornes de réparation...)

Bouzey : Finalisation des travaux menés par VNF afin de permettre un fonctionnement optimal du réservoir.





SOCIAL – CCAS



Prendre le pouls de la commune, être à l'écoute des Chantrinois, réagir rapidement aux situations délicates, c'est ce à quoi sont confrontés les membres du Centre Communal d'Action Sociale. Un travail en partenariat avec les instances départementales, l'assistante sociale, la Communauté d'Agglomération d'Epinal et les services d'Etat, est indispensable. La confidentialité est, bien sûr, de mise.

Honneur à nos trois centenaires,

toutes trois dignement fêtées et chantrainoises de longue date.

Madame Colette BENARD, née le 19 mai 1923, arrivée en famille à Chantraine en 1957. Une vie active l'a longtemps maintenue en bonne forme. Elle nous a, hélas, quittés peu de temps après son anniversaire.



Madame Paulette MULLER, née le 11 mai 1923. Très investie, avec son époux, dans la vie de la commune. Présidente du club « Chante-Rainette » pendant quelques années.

Madame Cécile DAVY, née le 27 juillet 1923, habituée du lotissement de l'Étang. Toujours férue de lecture.



Honneur également à nos Aînés...

... à l'occasion du **repas du 19 mars**. Journée pilotée par les élus et membres du C.C.A.S, heureux de recevoir plus d'une centaine de Chantrinois pour un moment d'échange et de joie partagée. Déjeuner, tombola, chansons et rétrospective ont rythmé cette journée traditionnelle sous le signe du sourire.



Date du prochain repas : dimanche 10 mars 2024.



Le Noël des Aînés

280 colis, donc **280 visites à domicile** qui ont permis de nouer un lien précieux avec les Chantrinois. C'est un moment privilégié pour beaucoup. Quelques **consignes** et la **carte de Noël** réalisée par les enfants des écoles sont glissées dans le colis ; un message amical bienvenu !



Journée à l'Opéra National de Lorraine

Le 29 juin, une vingtaine de Chantrinois ont eu la chance de participer à un projet culturel, intitulé « *Les secrets de l'opéra à votre portée* » à Nancy.



Trois animations ont été proposées : visite guidée de l'opéra, de la salle des costumes et spectacle « *La Traviata* » précédé d'une collation sur place.

Opération financée en partie par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (C.F.P.P.A) et le C.C.A.S. Superbe journée pour tous. Tous nos remerciements aux accompagnateurs et chauffeurs.

Zeniors au volant

Au cours du mois d'octobre, dans le cadre de la Prévention de la Santé, les seniors ont pu participer gratuitement à quatre ateliers consacrés à la **conduite automobile**.

Une vingtaine de Chantrinois ont répondu présents pour se soumettre à des contrôles visuels et auditifs et s'imprégner d'une réactualisation du code de la route.

Un grand merci aux différents partenaires dont la Mutualité du Grand Est pour cette initiative financée par le CFPPA.



Bien dans sa tête à la retraite

Quinze seniors ont apprécié participer à cette animation proposée et animée par l'ASEPT Vosges et financée par les caisses de retraite et la C.F.V.

Plusieurs ateliers ont été proposés : nutrition, lien social, activités physiques, estime de soi, stress...

Tous nos remerciements pour cette animation ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans.

Banque alimentaire

Partenaire de la **Banque Alimentaire** (association caritative), le C.C.A.S. participe, chaque année, à la **collecte nationale** et bénéficie de dotations régulières visant à lutter contre la précarité alimentaire et à aider les personnes en situation difficile.



Mutuelle AD2S

La **complémentaire santé**, soutenue par le plan pauvreté, est une action départementale à laquelle le C.C.A.S. a adhéré.



Cette mutuelle est destinée aux habitants les plus vulnérables et fragiles. Son but étant l'accès aux droits pour tous.

Journée mondiale ALZHEIMER, une rencontre intergénérationnelle.



L'association **FRANCE ALZHEIMER Vosges** a opté pour une après-midi de convivialité à Chantraine. « Cette réunion a pour but principal de rappeler que la maladie n'empêche pas de passer de bons moments » expliquait la Présidente, Madame HERMANN. Jeux, sport, conférences, danses ont animé cette sympathique journée ensoleillée pour les malades et les « aidants ».

R.P.E. - Relai Petite Enfance

Le service **RAM** de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

- **informe** les parents et futurs parents
 - **propose** et **anime** des temps festifs et des sorties ludiques dans les communes
 - **accompagne** les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.
- rpsecteuouest@agglo-epinal.fr



Merci Michelle

Un grand merci à **Michelle TIESSEN**, membre qualifié du C.C.A.S. depuis de nombreuses années, qui a désiré se retirer.

Nous avons apprécié son engagement et ses prises de position pertinentes.

Catherine VAUTRIN occupe, à présent, la place laissée vacante par Michelle après avoir été nommée par Monsieur le Maire.

Avec toute l'équipe du C.C.A.S., Belle année 2024 à toutes et tous !

Brigitte GILLE, Adjointe déléguée aux affaires sociales

Quelques infos utiles

Permanence sociale adjoint

Le matin et sur RDV au 03.29.69.19.19

Assistante sociale

Mme Claudel – MSVS
4 rue Louis Meyer, 88190 Golbey
03.29.29.27.30

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

4 rue Louis Meyer, 88190 Golbey
03.29.38.52.80

Mission Locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans
16 quai André Barbier, 88000 Epinal
03.29.82.23.05

À Chantraine, comme partout ailleurs,

#JE COMPOSTE

C'EST ÉVIDENT !

Accompagnée par le SICOVAD, la Ville de Chantraine agit en faveur de l'environnement avec le développement du compostage sur son territoire.

Ecologique et économique, naturel et plein de bon sens, le compostage de proximité est la méthode de traitement des biodéchets la plus vertueuse de toutes !

Chantraine s'engage au service de ses habitants, qui peuvent ainsi aisément trier leurs déchets compostables, comme l'exige désormais la loi.

Les biodéchets sont composés à

80% D'EAU

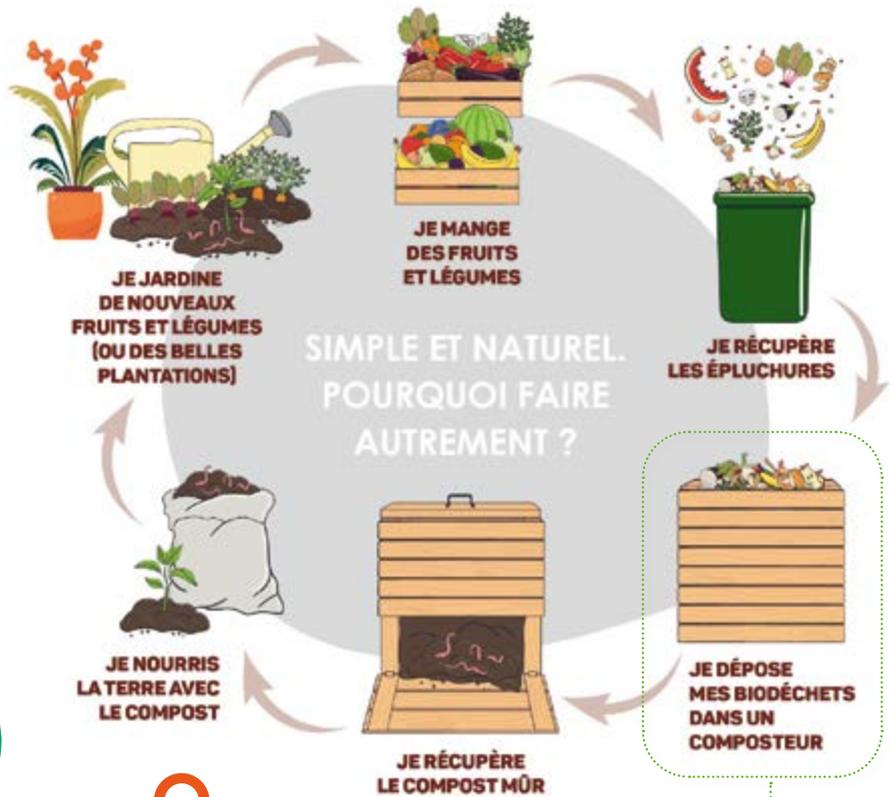
Utilisons-les pour nourrir la terre !

Jusqu'à

150 KG

/hab./an en moins dans la poubelle ménagère !

Soit 30% de son contenu global.



A CHANTRAINE, ON COMPOSTE !

ENTRE VOISINS

Rue Varroy
(Compost Cabana)
73-77 rue G^{al} Leclerc
(résidence Vosgelis)

À L'ÉCOLE

Restaurant scolaire
école élémentaire

NOUVEAU !

Rue des Forges
(Jardin du partage)

DANS MON JARDIN

Le SICOVAD propose des ventes de composteurs. Sur rendez-vous uniquement : www.sicovad.fr

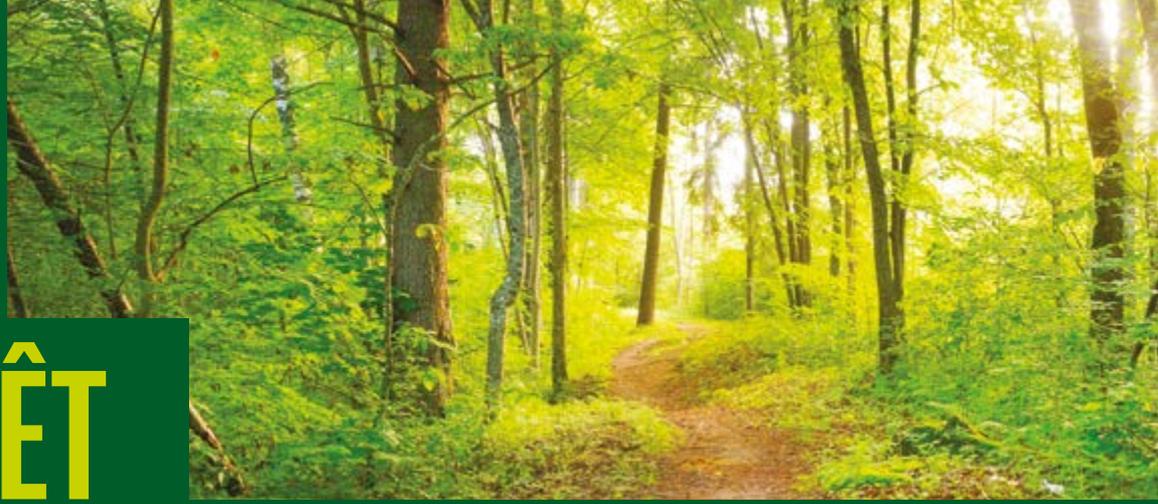
SUR UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ, OUVERT À TOUS

3 GESTES SIMPLES :
Je dépose, j'étale et mélange, je recouvre.

Plus d'infos : www.sicovad.fr



LA FORÊT



Chaque année, il vous est dressé un petit bilan sur les affouages, le dépérissement de certaines espèces, les nouvelles plantations mais en aucune façon sur l'accueil du public en forêt. Depuis la crise COVID, on constate une forte augmentation des fréquentations dans nos forêts péri-urbaines. Cette hausse massive de mouvements en forêt a fait réagir les propriétaires forestiers (Etat, communes, particuliers), les gestionnaires, les naturalistes. Nous rencontrons les mêmes problématiques que les autres communes en limite de métropoles (forêt de Haye à la périphérie de Nancy par exemple). Nous devons réagir rapidement et, surtout, protéger la ceinture verte autour d'Épinal afin de continuer à profiter du milieu naturel.

Un schéma d'accueil du public du territoire et des massifs forestiers autour d'Épinal

Le constat

La forêt des communes de la première couronne spinalienne connaît en effet une fréquentation importante et croissante de la part d'administrés à la recherche d'espaces d'apaisement, de respiration et de lieux de pratiques sportives extérieures.

La crise sanitaire a indéniablement souligné le rôle prépondérant des massifs forestiers dans l'organisation et le fonctionnement de notre territoire. En effet et plus largement, la forêt est au carrefour de nombreux enjeux tant économiques que climatiques, environnementaux et sociaux. Cette multiplicité des usages et des vocations nécessite d'organiser une fréquentation qui peut être source de perturbations et de conflits entre les pratiques.

L'organisation doit évidemment être pensée à l'échelle des massifs forestiers car les forêts ne s'arrêtent pas aux limites du territoire communal.

Dans ce cadre, les collectivités de la première couronne spinalienne ont souhaité engager une démarche concertée visant à formaliser un schéma d'accueil du public en forêt qui est destiné à concilier et à organiser les différents usages.

La commune de Chantraine est l'une des premières communes à avoir adhéré à ce projet par rapport à son implantation, sa fréquentation massive et ses projets.

Le schéma d'accueil va servir à définir et à mettre en œuvre une stratégie globale d'accueil du public. Il va définir un équilibre harmonieux entre les différentes activités en concertation avec les collectivités et les acteurs socio-économiques. Une étude est en cours. Elle va servir à analyser la fréquentation du massif, à développer des espaces d'accueil, à optimiser les flux de fréquentation et à augmenter l'attractivité du territoire. La forêt est avant tout un enjeu économique. Cette action va sensibiliser les usagers à la préservation des milieux naturels et permettre de restreindre les dégradations. Elle contribuera aussi à une meilleure prise en compte de la gestion forestière.

Chantraine a planté 1 250 pieds d'arbres en 2023. La politique communale est de conserver une forêt aussi dense que celle que vous avez connue il y a quelques années.



Les surfaces forestières en limite de la commune sont de superbes terrains de jeux pour la pratique du VTT, du trail, de la randonnée. Nous devons réfléchir et définir des zones de pratiques afin d'éviter une dispersion sur l'ensemble du massif. Nous devons protéger des espaces de régénération, des zones humides, des versants fragilisés par l'érosion due à une forte fréquentation.



Ce schéma permet aujourd'hui de réunir gestionnaires, associations, collectivités territoriales, sociétés de chasse. Ces différents acteurs vont travailler ensemble durant l'année 2024 pour définir une charte d'utilisation de la forêt pour le bien de la végétation mais également de l'utilisateur. Nous organiserons une réunion au cours du premier trimestre 2024 pour échanger et connaître votre sensibilité sur le milieu forestier.



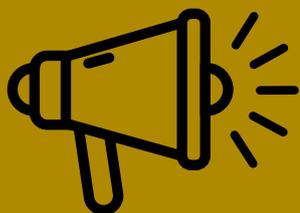
Protéger



Produire



Accueillir



ANIMATIONS & CULTURE

Plusieurs évènements culturels et sportifs ont animé la commune durant l'année 2023.

LE MARCHÉ DE NOËL

Organisé le **deuxième dimanche du mois de décembre**, le traditionnel marché de Noël connaît un grand succès.

Sophie ARNOULD, employée municipale chargée de l'animation, et **Catherine VILLEMEN**, habitante de la commune, orchestrent cet événement attendu par les Chantrains.

Les élus de la **commission de la vie associative** et les membres de l'association **Chantraine en Fête** participent à la mise en place de ce grand marché artisanal.

Une quarantaine d'exposants ont débarrassé leurs créations festives.

Au cours de la balade le long des stands, les visiteurs ont pu faire la **rencontre du Père Noël** et surtout admirer un magnifique décor de fête.

FESTIVAL « Ouvertures »

L'association **Grand angle** d'Épinal a organisé, pour la troisième fois, le **festival « Ouvertures »** les samedi 4 et dimanche 5 novembre, de 10 heures à 19 heures, à la Maison Charles Grandemange.

Un grand rassemblement d'artistes ! **60** peintres, sculpteurs et photographes ont affiché leurs talents. **Plus de 600 personnes** sont venues découvrir cette magnifique exposition.

Rendez-vous en 2024 pour un nouveau projet !

14 juillet 2023

Un 14 juillet sans feux d'artifice... Une difficile décision que l'ensemble du conseil municipal a prise. Etant donné la sécheresse et les recommandations des services de la préfecture face aux risques d'incendie, nous avons



Marché de Noël

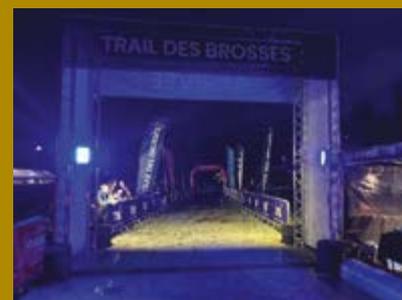


Vernissage
du 3^e festival
« OUVERTURE »

Le grand vide-greniers



Un 14 juillet sans feux d'artifice...



Arrivée du nocturne trail

opté pour une annulation du tir des feux tout en maintenant une animation sur le plateau de la Maison Grandemange. **Plus de 1 000 personnes** se sont données rendez-vous pour assister à cette fête.

L'équipe de Chantraine en Fête, assistée de quelques élus, a assuré la restauration.

All Dances, association de la commune, a animé le début de soirée.

Des structures gonflables ont enchanté les plus jeunes et afin de faire oublier l'absence de festival pyrotechnique, l'animateur a organisé un **grand karaoké**.

Nous donnons déjà rendez-vous aux habitants de la commune le 14 juillet 2024.

TRAIL DES BROSSES : la grande animation sportive du Grand Est

Le Trail des Brosses de Chantraine est un événement de fin de saison qui rassemble les amoureux de la course à pied provenant du Grand Est bien sûr, mais plus globalement de 28 départements français. De surcroît, plusieurs pays européens sont représentés lors de cette fête du trail.

Cette édition était une épreuve qualificative pour les Championnats de France de Trail 2024.

Une grande réussite. Plus de 3 000 participants à cette édition !

LE GRAND VIDE-GRENIERS

Chaque année, a lieu le grand vide-greniers de Chantraine.

En 2023, bon nombre d'habitants ont participé à cet événement devenu incontournable. La date avait été avancée au 20 août et le beau temps était au rendez-vous.

L'équipe organisatrice a réalisé un plan afin de maximiser l'espace d'accueil et donc le nombre d'emplacements mais elle a dû, hélas, refuser des inscriptions en raison de la forte demande.

Un grand merci aux participants chantrains !

Rendez-vous au prochain vide-greniers qui aura lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août 2024.

*Responsable de la vie associative et de l'animation,
Jean-Pascal Valdenaire*





Saint-Nicolas dans les écoles

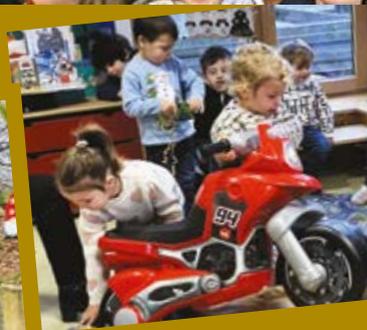
L'évêque de Myre a été miré et admiré par les charmants petits écoliers chantrains.

C'est bien entendu en compagnie de son célèbre compagnon, le père fouettard, qu'il a remis aux jeunes bambins, maîtres et maîtresses, les friandises commandées à la commune.

Quant à sa bourrique, fort heureuse de ne pas avoir à grimper la côte des broches avec son chargement, c'est sous la surveillance des secrétaires, quelle se reposa de son long voyage sur le parking de la mairie, appréciant carottes et caresses distribuées sans compter à ce digne animal.

Saint-Nicolas et père fouettard qui n'a pour ainsi dire servi qu'à très peu de choses, tant les enfants de notre commune se sont montrés très sages en 2023, sont repartis les mains pleines de dessins et les oreilles remplies de merveilleuses mélodies et poèmes en leur honneur.

Ils ont promis aux écoliers et aux quelques habitants à qui ils ont rendu visite de revenir l'an prochain !



Concours de Noël des maisons décorées

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la Ville a organisé (pour la deuxième année consécutive) un concours de Noël des maisons décorées.

Toujours gratuit, ce concours s'adresse aux habitants et commerçants de CHANTRAINE. Pour participer, il suffit de s'inscrire soit en mairie soit en téléchargeant le bulletin sur le site de la commune.

Il a pour objet de sélectionner et de primer l'investissement et l'implication des Chantrains dans la décoration de leurs maisons, façades, vitrines, fenêtres, balcons.

Nous favorisons les décorations réalisées de préférence avec des éléments



naturels (guirlandes en sapin, décors en bois naturel ou peint...), visibles le jour et de la rue. L'usage des guirlandes électriques se doit d'être limité.

Cette année, il a été demandé que les lieux soient décorés du lundi 18 décembre 2023 au dimanche 07 janvier 2024 inclus. Pendant cette période, le jury a déambulé pour contempler et noter les ornements proposés par les candidats.

La créativité sera récompensée ! En effet, les lauréats retenus (à découvrir bientôt !) se verront notifiés par courrier leur classement et seront invités lors de la cérémonie des Chan'trophées pour recevoir leur prix...

1^{er} prix du concours de 2022 :
Madame Martine PIERREL et
Monsieur Alain AUBRY.

Sandrine HINGRAY
Adjointe à la communion
vous souhaite
une joyeuse année 2024.





JEUNESSE



CONSEIL DES JEUNES DE CHANTRAINE



Carnaval



Halloween



Pâques



Pétanque



inauguration du square des têtards et plantation d'un arbre à proximité



Le saviez-vous ???

Le Conseil Des Jeunes est une fine équipe qui donne du pep's à la ville ! L'enthousiasme contagieux et la créativité de ses membres démontrent le potentiel positif des jeunes en tant que moteur du changement. Ils sont les artisans de moments inoubliables. Voici en images, leur contribution à l'animation de la commune au cours de cette année 2023.

Rétrospective !





ACTIVITÉS ADOLESCENTS

Semaine ski pour les ados de Chantraine

Depuis six ans, un stage de ski est organisé pour les ados de la commune.

Du 20 au 25 février 2023, douze jeunes sont partis tous les matins en direction des pistes de la Mauselaine à Gérardmer. Trois moniteurs, Marie-Pierre et Michel AUBERT accompagnés de Jean-Pascal VALDENNAIRE, ont fait découvrir la pratique du ski à nos jeunes Chantrainois, du débutant au confirmé.



Plusieurs conditions pour pouvoir intégrer ce stage : avoir minimum 10 ans, disposer d'une bonne condition physique pour pouvoir rester au froid pendant une journée et, surtout, accepter la vie en groupe.

Nous vous conseillons, si vous êtes intéressés, de prendre rapidement contact avec Sophie à la mairie au 03 29 69 19 19, les places étant limitées.

Date du prochain stage : du 26 février au 1^{er} mars 2024.

Camp d'été

Du 17 au 21 juillet, une nouvelle expérience ! Un camp ado s'est déroulé sur la commune de Celles-sur-Plaine, au Camping des lacs.



Huit jeunes encadrés par trois animateurs, Michel, Jean-Daniel et Jean Pascal, ont participé à ce séjour dont le but est de rendre les enfants autonomes et, surtout, de faire découvrir à ces derniers le camping, le sport et la vie en groupe durant la semaine. Montage du camp, achat et fabrication des repas, préparation des veillées, pratique du VTT en montagne, escalade, sports nautiques, acrobancher.

Les retrouvailles avec les parents se sont faites devant un barbecue.

Un projet est en cours pour l'été 2024.

ALSH 2023

L'accueil de Loisirs a reçu les enfants scolarisés âgés de 3 ans à 12 ans pendant les vacances de printemps et de la Toussaint. Les jeunes de 3 à 17 ans ont été accueillis pour les vacances d'été et d'hiver.



Vacances d'hiver :

Thème : « Voyage autour du monde »

Sortie : Raquette à neige, Gérardmer

Les ados ont pu se régaler avec une semaine passée au ski, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Du 31 juillet au 4 août :

Thème : Festival des sens

Sortie : Fort aux Enigmes, Mont-les-Neufchâteau & Apéritif dinatoire organisé par les enfants pour leur famille



Vacances de printemps :

Thème : « Au cœur de la nature »

Sortie : Parc animalier de Sainte-Croix, Rhodes



Du 7 au 11 août :

Thème : Vacances fantastiques

Sortie : Ferme aventure, La Chapelle-aux-Bois



Du 10 au 13 juillet :

Thème : Voyage dans la préhistoire

Sortie : Centre de la préhistoire, Darney



ADOS

Du 17 au 21 juillet :

Camping des Lacs, Celles-sur-Plaine. Camp ados avec au programme : vélo, canoë, escalade, accrobranche, ...



Du 17 au 21 juillet :

Thème : Sports en folie

Sortie : Spina-Parc & Musée d'art contemporain pour les 8/10 ans, Epinal



Du 24 au 28 juillet :

Thème : Le pays imaginaire

Sortie : Parc de Wesserling (cabanes enchantées) + écomusée textile, Husseren-Wesserling



Vacances de la Toussaint :

Thème : Halloween au Mexique !

Sortie : Ludik Air Park, Les Forges (escape games, défis, maquillage halloween, trampoline, structure gonflable, jeux d'arcade...)

DATES ANNÉE 2024

du 26 février au 1^{er} mars

du 22 au 26 avril

du 15 au 19 juillet

du 22 au 26 juillet

du 29 juillet au 02 août

du 05 au 09 août

du 12 au 16 août

(4 jours car 15 août férié)

du 21 au 25 octobre





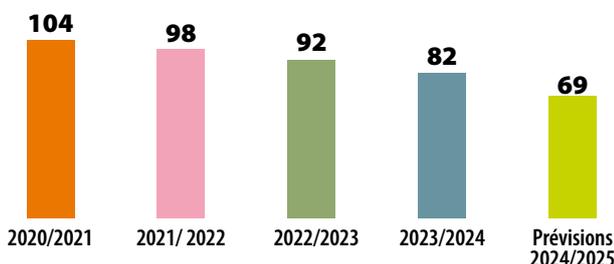
LES ÉCOLES MATERNELLE Julia COLIN et ÉLÉMENTAIRE Robert DESNOS

L'Organisation du Temps Scolaire est identique aux deux écoles, semaine de 4 jours, et arrivera à échéance à la fin de cette année scolaire.

Un nouvel arrêté sera donc pris courant 2024 pour trois ans. Il y a fort à parier qu'il sera proposé dans les mêmes termes pour les trois années à venir, puisqu'à ce jour, ce mode de fonctionnement semble satisfaire parents, enseignants et Maire.

Les effectifs de l'école Maternelle Julia Colin

Nombre d'élèves à l'école Maternelle Julia Colin



L'effectif de l'école continue donc à baisser. Il convient également de signaler que 33 élèves (les 33 Grands actuels) vont quitter la maternelle à la fin de cette année scolaire... On devrait savoir en cours d'année si cette baisse d'effectif impactera le nombre de classes dans l'école à l'avenir.

A la rentrée scolaire 2023, 82 élèves fréquentent l'école maternelle Julia Colin.

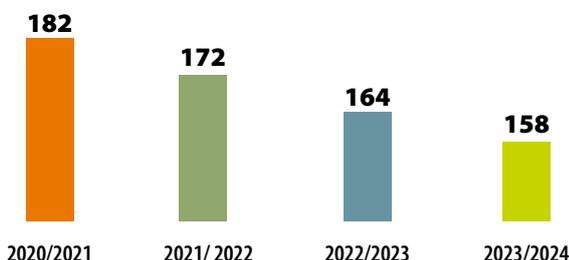
Ils sont répartis en **4 classes** et de la manière suivante :

- 18** élèves en classe n° 1 de Madame BAILLY (12 Petits et 6 Moyens).
- 20** élèves en classe n° 2 de Madame CLAUDON (12 Petits et 8 Moyens).
- 20** élèves en classe n° 3 de Madame POPOVIC (11 Moyens et 9 Grands).
- 24** élèves en classe n° 4 de Mesdames GIRARDIN et DELONG (24 Grands).

Ainsi, l'équipe enseignante se compose de **cinq personnes** dont une qui exerce à temps partiel et, comme l'école élémentaire, peut bénéficier d'aides émanant de psychologues scolaires et enseignants spécialisés.

De plus, quatre ATSEM (ou faisant fonction) sont en poste dans l'école. Elles complètent l'action des enseignants et contribuent à ce que la journée se passe dans les meilleures conditions possibles. Elles veillent ainsi à assurer la sécurité et l'hygiène des enfants, surveillent ces derniers pendant la sieste et apportent aussi leur aide à la préparation et l'animation de nombreuses activités (peinture, collage...).

Les effectifs de l'école Robert Desnos



On constate que la baisse des effectifs de la maternelle influe, avec une année de décalage, sur les effectifs de l'école élémentaire et qu'elle ne déroge pas à la tendance départementale actuelle.

A la rentrée scolaire 2023, 158 élèves fréquentent l'école Robert Desnos.

Ils sont répartis en **7 classes**, de la manière suivante :

- 22 CP** avec Madame CLAUDE
- 13 CP et 8 CE1** avec Mesdames JEANDEL & ARHAN
- 13 CE1 et 9 CE2** avec Madame TILHET
- 24 CE2** avec Monsieur LUCHIER
- 23 CM1** avec Madame ETIENNEY
- 15 CM1 / 7 CM2** avec Monsieur HARMAND
- 24 CM2** avec Madame ROY et Monsieur RIVIERE, décharge de Madame ROY tous les vendredis et un jeudi sur trois.

Ainsi, l'équipe enseignante se compose de **neuf personnes** dont trois qui exercent à temps partiel.

De plus, trois **Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH)** interviennent pour sept enfants au sein de l'école.

L'école bénéficie également d'une aide spécialisée en la personne de Madame STAWOWY, psychologue scolaire, qui intervient ponctuellement à la demande des enseignants, et peut également bénéficier d'un renfort en la personne de Madame DURUPT, enseignante spécialisée.

En 2023, l'école a pu bénéficier de la **mesure socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE)**.

Chaque classe de l'école Robert Desnos a donc été équipée d'un écran interactif tactile Android permettant d'offrir aux enseignants et aux enfants les outils modernes et nécessaires à une pédagogie active.

Coût du projet : **35 094 €**

Participation du Conseil Départemental : **19 600€**

Reste à charge à la commune : **15 494 €**



École maternelle Julia Colin

03 29 35 05 62

3 rue Julia Colin
maternellecolin@gmail.com



Classe de Petits et Moyens

de Madame Anne BAILLY



La forêt toute proche de l'école permet l'organisation de sorties régulières, pour des activités physiques, sportives, de pleine nature... et pour le plus grand plaisir des élèves !



Pour cette année scolaire 2023/2024, 82 élèves sont à ce jour inscrits à l'École Maternelle Colin, et répartis ainsi entre les 4 classes :

- 12 Petits et 6 Moyens en classe n° 1 de Madame Anne BAILLY
- 12 Petits et 8 Moyens en classe n° 2 de Madame Sylvie CLAUDON
- 11 Moyens et 9 Grands en classe n° 3 de Madame Danijela POPOVIC
- 24 Grands en classe n° 4 de Madame Anne-Marie GIRARDIN (remplacée le lundi par Madame Estelle DELONG, décharge de direction).

Madame BAILLY fait partie de l'équipe pédagogique depuis la rentrée de septembre. Elle a exercé auparavant à GOLBEY et à EPINAL.

Classe de Grands

de Madame Anne-Marie GIRARDIN

La section des Grands est une étape charnière : on est encore en Maternelle, mais on se prépare pour aller au CP ! Les activités pour « lire, écrire, compter » ont donc toute leur importance. Les apprentissages mis en place sont cependant ponctués tout au long de l'année scolaire par divers événements et diverses sorties en lien avec les projets de la classe, permettant d'apprendre ailleurs et autrement, et par divers moments festifs, bien appréciés évidemment.

Goûter de Noël 2022



Cycle de natation en janvier/ février/mars 2023



Carnaval en mars 2023

Plantation de « Carambar » devant l'école, en avril 2023
(un liquidambar offert par le Rotary Club)





Voyage de 2 jours à « La Colline » en mai 2023



Fête des Champs Golots Trainois en juin 2023



Spectacle de la classe en juillet 2023 (un conte musical)



Sortie en forêt en septembre 2023



Goûter de Halloween 2023



Modelage dans du sable en septembre 2023



Cycle de patinage en novembre et décembre 2023



Un travail est actuellement mené en classe, en lien avec l'exposition « *Rotulus, un patrimoine à dérouler* » proposée en automne 2023 par les Archives Départementales des Vosges. But de ce projet intitulé "l'écriture dans tous ses états" : explorer l'écriture et son évolution au fil du temps, avec un focus sur le Moyen-Âge, en étant accompagné par Maud du service éducatif des Archives.

Ainsi, les élèves ont été invités à réfléchir sur une affiche présentant divers objets ayant un rapport avec l'écriture. Ils ont pu écouter un conte sur l'invention de l'écriture (*Comment Akouba inventa l'écriture*). Ils se sont initiés à l'écriture sur tablette d'argile à l'école et à l'écriture à la plume lors de la visite des Archives : des ateliers vraiment très intéressants, bien adaptés à des élèves de Grande Section.



Ecole élémentaire Robert Desnos

03 29 35 03 95

43 rue Jules Ferry
ce.0881479@ac-nancy-metz.fr



Classe des CP de Mme Christine Claude Sorties 2022-2023



Sortie aux Voivres le 5 juin 2023

Le thème de la journée était la découverte de la faune et la flore de l'étang. Dès notre arrivée, nous nous sommes munis d'épuisettes, de seaux, de bottes, et nous nous sommes dirigés vers les étangs pour attraper différents spécimens de larves d'insectes, d'araignées d'eau et même des tritons. Puis nous les avons observés : nous avons appris que certains vivaient à la surface de l'eau, d'autres dans l'eau et d'autres encore au fond de l'étang, dans la vase. Après les explications de notre animatrice, nous avons remis nos petits prisonniers à l'eau.

Nous avons appris aussi à reconnaître différentes plantes aquatiques et découvert leur utilité dans ce milieu. Après un pique-nique convivial, nous avons enfilé nos tabliers de petits artistes pour fabriquer des libellules en papier mâché. Avec du fil électrique, on a conçu la structure puis on l'a entourée de bandelettes de papier journal imbibées de colle pour former le corps. Après un temps de séchage, nous l'avons peinte et y avons ajouté des ailes et des antennes. Puis, l'heure était venue de rentrer à l'école. Ce fut une journée bien remplie et nous sommes repartis contents d'avoir appris de nouvelles choses et d'avoir profité pleinement de cette sortie.

Les « Champs Golots » le 16 juin

Comme les enfants des autres classes de l'école, les élèves du cours préparatoire ont participé à la nouvelle édition des « Champs Golots » organisée par la municipalité à l'étang de Chantraine. Chaque élève a pu tester son embarcation construite avec l'aide de ses parents sur le petit plan d'eau mis à disposition.

Ils ont pu également profiter d'un parcours sur les animaux de la forêt et d'un autre sur la création d'une chanson et d'une poésie. Un grand merci à tous les bénévoles, élus et agents de la mairie pour cette journée éducative et ludique.



Activités sportives

Durant six semaines, en mai et juin, la classe a pu bénéficier d'une initiation au volley-ball avec Ludvig Claudel du club CAM.

Nous remercions cet intervenant qui nous a fait découvrir la pratique de son sport et nous a permis de développer l'esprit d'équipe et les gestes physiques particuliers à ce sport. Nous avons partagé avec lui beaucoup de plaisir à chaque séance.

Bal folklorique le 26 juin



Pendant l'année, notre classe a appris plusieurs danses folkloriques de différents pays.

Pour conclure ce projet, nous avons retrouvé d'autres classes lors d'un grand bal orchestré par un accordéoniste afin de partager un moment convivial et joyeux que suscite la danse collective.

Sortie au Spina Parc



Le 30 juin, nous avons passé l'après-midi au Spina Parc.

Accueillis et encadrés par plusieurs animateurs, nous nous sommes familiarisés avec le matériel et les consignes de sécurité de la pratique de l'escalade. Puis solidement harnachés, nous sommes partis à la conquête des différents parcours : un peu hésitants au début, nous avons pris de l'assurance et nous nous sommes transformés en agiles petits grimpeurs !

Rencontre avec la classe des moyens-grands de Madame Popovic

En mars, les élèves de maternelle nous avaient invités à participer avec eux à la construction de petites cabanes dans la forêt. Chaque groupe a déployé inventivité et entraide pour élaborer une



construction, puis on a comparé et admiré toutes les créations.

Le 3 juillet, c'est nous qui avons invité les élèves de maternelle à la salle Leclerc pour leur montrer les danses folkloriques du bal. Eux aussi, nous ont montré leur chorégraphie apprise pour leur fête d'école. Pour terminer, nous avons tous chanté ensemble la chanson du Bonhomme bleu marine d'Anne Sylvestre, ode à la protection de la mer. Un beau moment de partage pour finir l'année dans la bonne humeur !

Nous avons également assisté à deux concerts organisés par les Jeunesses Musicales de France.

Lors de la Semaine Bleue, le 10 octobre 2023, nous avons décoré, sur le thème du sport, le porte-menu du repas des personnes âgées. Nous avons partagé avec elles un moment intergénérationnel en leur présentant une poésie et un chant puis en les invitant à participer à une danse folklorique que nous avions apprise.

Et enfin, le 19 octobre, nous avons visité la BMI et une exposition apicole au Parc du Château.

Une année riche en découvertes et rencontres qui permettent d'apprendre autrement.

Nous remercions la municipalité qui, par son investissement financier, rend possible l'organisation de ces différentes sorties, ainsi que les parents qui contribuent par le biais de la coopérative de classe et s'organisent pour nous accompagner.

Ecole élémentaire Robert Desnos



Classe CP/CE1
de Mme Marjorie Jeandel

Sortie à L'Eaudici (Les Voivres)

Au cours de l'année 2022/2023, le lundi 5 juin, notre classe a eu le plaisir de se rendre en car à **L'Eaudici** aux Voivres.

Nous avons commencé notre journée par des activités sur le thème des **chauves-souris**. Nous en avons confectionné une, avons lu des livres sur ces animaux, fait des jeux sur ce thème et découvert énormément de choses intéressantes.

A midi, nous avons **pique-niqué** sur place, à l'ombre des arbres, et nous en avons profité pour jouer un peu dans les grands espaces qui s'offraient à nous.

L'après-midi était plus sportive car nous avons participé à des **jeux d'orientation** où il fallait se diriger à l'aide d'une carte et être l'équipe la plus rapide.

Sorties à Epinal

Le 18 octobre, nous avons fait une sortie au **pavillon du château sur le thème des abeilles**.

Nous avons pu avoir énormément d'informations sur cet insecte qui est si important pour notre environnement et nous avons même eu la chance de déguster du miel.



Le lundi 12 juin, nous sommes partis pour la matinée, en car, dans le secteur de la « 40 semaine » au **Spina Parc**. Nous avons pu suivre différents parcours dans les arbres avant de nous élancer, pour finir, sur la grande tyrolienne. Les conditions météorologiques étaient très favorables. Nous avons passé une belle matinée dans ce parc à éprouver des sensations fortes pour certains.

Ce fut une année riche en sorties, c'est pourquoi nous tenions à remercier vivement la municipalité pour sa participation financière. Un grand merci également aux parents qui ont eu la gentillesse de nous accompagner et ainsi permis le bon déroulement de ces sorties.



acere
Groupe

Tous les métiers de l'urbanisme en une seule agence indépendante.

Acere Vosges
5 quartier de la Magdeleine, 88000 Epinal
Tél : +33 (0) 3 29 39 23 36
Fax : +33 (0) 3 29 65 38 99

CONTACT@ACERE.GROUPE.FR - 0330-03309616

acere acere acere ingaïa

ingaïa
Atelier de paysage & d'urbanisme

Tout du bureau d'études
acere
Groupe

Collaborer avec la nature pour améliorer nos cadres de vie.

Vosges
5 Quartiers de la Magdeleine
88000 Epinal

Meurthe et Moselle
21 route de Bousville
54420 Sainboires-Les-Nancy

03 83 49 96 61 CONTACT@INGAIA.FR INGAIA.FR

Ecole élémentaire Robert Desnos



Classe des CE1
de Mme Nathalie Tilhet

Sorties et animations pédagogiques

Cette année encore, nombreuses ont été les occasions de sortir de la classe pour aller au contact d'autres élèves comme lors du bal folklorique « **Entrez dans la danse** » en juin, mais aussi pour participer à une action de solidarité en faveur des restos du cœur au mois de décembre.

En mars, les CE1 se retrouvaient à l'école de « **l'encrier au champ** » pour vivre la journée d'un écolier de 1923. Une époque où les élèves portaient blouse et sabots, écrivaient avec un porte-plume et copiaient chaque matin la phrase qui avait illustré la leçon de morale. Cette journée fut aussi l'occasion de rencontrer un apiculteur venu sensibiliser les enfants aux dangers de la disparition des abeilles.

En juin, les enfants se rendaient au **Centre de la Préhistoire de Darney** où de nombreux ateliers attendaient les jeunes archéologues en



herbe dont ceux de poterie, d'art pariétal et de confection d'une pendeloque mais celui qui, sans conteste, remporta la palme fut l'atelier feu.

Le 6 juillet, c'est le musée d'art ancien et contemporain d'Epinal, le **MUDAAC**, qui nous ouvrait ses portes pour un voyage au Moyen-Age (confection d'un vitrail en papier calque, atelier les petits bâtisseurs dans lequel les enfants ont découvert différents instruments de mesure utilisés à l'époque médiévale...).



Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner et permettre le bon déroulement de ces sorties.



ADP 88 INFORMATIQUE
12, rue de la Moselle
88190 GOLBEY

Lundi au vendredi
09H 12H - 14H 18H
Samedi : 09H 12H

• Particuliers
• Professionnels
• Associations

Devis gratuit

Ventes neufs et occasions
Ordinateurs fixes et portables
Réparation toutes marques
Imprimantes & multifonctions
Réseau & baies de brassage
Contrat de maintenance

03 29 34 11 87
adp88@adp88.com

Art & Fenêtres

SARL COURTOIS Hervé
www.courtois-herve.fr

34 rue du Général Leclerc 88190 GOLBEY - Tél. 03 29 66 39 08
55 route d'Epinal 88220 HADOL - Tél. 03 29 32 55 82

Ecole élémentaire Robert Desnos



Classe de CE2
de M. Hervé Luchier

Sorties 2022-2023

Comme chaque année, les **26 élèves** de CE2 de Monsieur LUCHIER ont participé aux projets communs des classes de l'école. Ils ont assisté au spectacle des restos du cœur et appris des danses traditionnelles dans le cadre du projet « Entrez dans la danse » de l'OCCE, avec un bal folk en juin. Ils ont aussi assisté à un concert JMF.



C'est au cours du troisième trimestre que les sorties et projets furent les plus nombreux.

Les élèves se sont rendus à la piscine olympique pour suivre huit séances d'initiation à la natation. Ils ont pu également s'initier au volley-ball au cours d'un cycle de six séances encadrées par Ludvic du club de Golbey.

Le **jeudi 8 juin**, les enfants se sont rendus au **Centre de la Préhistoire de Darney**. Sur place,

de nombreux ateliers les attendaient, comme la poterie et l'art pariétal ou la confection d'une pendeloque. Mais c'est sans conteste l'atelier feu qui les a le plus ravis.

Pour clore l'année, le **6 juillet**, c'est le **musée d'art ancien et contemporain d'Épinal**, le **MUDAAC**, qui nous ouvrait ses portes. Répartis par groupes à l'intérieur du musée, les enfants ont pu s'initier aux techniques de construction et mesures utilisées au Moyen-



âge à l'aide d'un petit livret pédagogique et par le biais de petits ateliers de construction, mais aussi découvrir la technique du vitrail avec une petite réalisation en papier.

Un dernier mot pour remercier les parents accompagnateurs sans la présence desquels toutes ces visites et ces projets n'auraient pu avoir lieu.



Classe de CE2/CM1
de Mme Corinne Etienney

Année 2022-2023

Spectacles et cinéma

- **Jelly Jazz** : à la découverte des origines du jazz avec un spectacle JMF.
- **Sorties au cinéma** : Le Chat Potté 2 (offert par la municipalité) et « Les Temps Modernes ».
- **Les Restos du Cœur** pour participer à une action d'entraide.

Activités sportives

- Séances de **volley-ball** avec Ludvic Claude.
- **Accrobranche** au Spinaparc.

Autres activités

- **Bal folklorique** (écoles qui dansent) avec la classe de Monsieur Luchier.
- **Initiation au scrabble** avec Monsieur Weiss.
- **Jeux mathématiques** avec l'intervention et le prêt de jeux de la ludothèque d'Épinal.
- **Inscription aux petits champions de la lecture** : participation de Tom à la sélection départementale.

- **Participation aux Champs Golots Trainois.**
- **Sortie de fin d'année au Fort aux Énigmes** à Mont-les-Neufchâteau.



Ecole élémentaire Robert Desnos



Classe de CM1/CM2 de M. Didier Harmand

Début juillet, les 26 élèves de la classe de CM1/CM2 de Monsieur HARMAND et les 28 élèves de la classe de CM2 de Madame ROY se sont rendus au Mémorial du Linge dans le massif des Vosges.

Au programme de cette sortie scolaire, un film présentant les combats qui se sont déroulés entre les armées françaises et allemandes lors de la 1ère guerre mondiale, suivi d'une visite du musée et d'un parcours en

immersion dans les tranchées. Une randonnée nous a ensuite conduits jusqu'à un cimetière allemand et une nécropole française, preuves de l'intensité des combats entre les deux armées.

Merci à la mairie de Chantraine pour le financement de cette sortie éducative et aux parents accompagnateurs.



Classe des CM2 de M^{me} Véronique Roy

Année scolaire 2022/2023

Différents projets dans les domaines des arts, de la culture, de la musique, du sport... entourés de problèmes de mathématiques, de productions écrites, de leçons d'histoire/géographie ou encore de sciences ont rythmé notre année !

Notre classe, comme celle de Madame ETIENNEY et de Monsieur HARMAND, s'est engagée dans le défi des petits champions de la lecture pour promouvoir la lecture à voix haute. Trois élèves, Alice MAXEL KLEIN, Apolline MORON et Tom HANNEWALD, ont brillamment représenté notre école lors de la finale locale qui a eu lieu en janvier 2023 à la BMI d'Épinal.

En avril, nous avons eu la chance d'accueillir dans notre classe, Anne LOYER, auteur de livres pour enfants et adolescents, invitée du festival Zinc Grenadine. Elle nous a présenté son métier, de l'écriture d'un livre à sa distribution dans une librairie, nous a fait partager sa passion de l'écriture !

Ce fut une rencontre enrichissante !

Avec plaisir, nous avons une fois de plus participé aux Champs Golots Trainois le 23 juin 2023.

Tout était préparé pour que nous puissions passer un bon moment à l'étang de Chantraine

avec le beau temps pour nous tenir compagnie.

Un grand merci à la mairie de Chantraine pour toute cette organisation et à tous les bénévoles de l'association Chantraine en Fête qui ont de nouveau œuvré cette année pour offrir un barbecue à tous nos élèves.

Nos CM2 ont également eu la chance d'être initiés aux gestes de premiers secours par deux pompiers : Monsieur GEHIN et Monsieur ROUSSEL. Des temps de pratique ont permis aux enfants de s'exercer et réaliser le massage cardiaque.

Notre année s'est terminée avec un voyage au musée du Linge à Orbey (1^{ère} guerre mondiale) ainsi qu'avec une promenade scrabblesque, en partenariat avec Monsieur WEISSE, délégué de la Fédération Française de Scrabble pour le scrabble scolaire.

Tous nos élèves ont reçu leur permis vélo, leur attestation d'initiation aux gestes de premiers secours, une calculatrice collège (cadeau offert par la Municipalité).

L'équipe enseignante se joint à moi pour remercier chaleureusement la Municipalité de Chantraine pour tout ce qui est mis en place au service de nos petits élèves chantrainois.



33 Rue Notre Dame de Lorette - 88000 Épinal
6 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - 88000 Épinal
03 29 82 37 51

Auchan
Golbey et Epinal

Plus Beau
Plus de choix
Plus de petits prix

GOLBEY	EPINAL
Lundi au samedi 8h30/20h Dimanche 8h30/12h	Lundi au samedi 8h30/19h30 Dimanche 8h30/12h



La vie associative

28 associations en activité à Chantraine !

Les associations sont des lieux de regroupement citoyen, des lieux de citoyenneté participative en actes et les seuls espaces sans prérequis en termes de niveaux sociaux.

Leur légitimité est fondée sur la participation directe de leurs membres. Nous considérons que les associations figurent parmi les principaux acteurs d'une vie locale riche et dynamique sur le territoire.

La vitalité associative est un facteur essentiel de qualité de vie et de lien social. L'attractivité associative d'une commune peut se mesurer au nombre de ses associations ainsi qu'au nombre et à la qualité de leurs acteurs.

Le Maire et le conseil municipal encouragent les associations en leur attribuant des subventions aux fins de réalisation de projets, en leur mettant à disposition des locaux et, dans la mesure du possible, les moyens humains et logistiques municipaux lors des manifestations importantes.

En juin dernier, certains d'entre vous ont pu participer à la première Fête des Associations. Une après-midi riche en échange et en mutualisation.

Continuons ensemble à enrichir la vie associative de notre belle commune !

Je remercie les associations et les bénévoles pour leur dynamisme au cours de l'année passée et vous souhaite, à toutes et tous, une très bonne année 2024.

*Jean-Pascal VALDENNAIRE
Adjoint à la vie associative*

Amis sans frontières Vosges

L'association nationale « Amis Sans Frontières » a pour but de fournir aux défavorisés des vêtements tricotés par nos petites mains.

Les partenaires sociaux (D.V.I.S, Saint Vincent de Paul, Jardins de Cocagne, Accueil Écoute, Sainte Cyrille, Croix Rouge, Restos du cœur) reçoivent nos tricotés au début de l'hiver (layette, couvertures, pulls, bonnets, écharpes) et se chargent de les distribuer à leurs bénéficiaires.

Les marchés de Noël et la subvention ne suffisent pas à financer notre production. Un geste de solidarité (dons de laine, boutons) serait le bienvenu.

Vous aimez vous rendre utile, occuper votre temps libre ? Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir.

Si vous préférez tricoter à domicile, pas de problème, l'association vous fournit la laine et vous déposez vos ouvrages au local.

Pour nous joindre, voici nos coordonnées :

Maison des brosses
1^{er} étage (au-dessus de la bibliothèque)
43 bis, rue Jules ferry à Chantraine
les mardis après-midi de 13h30 à 16h00
Téléphone (Madame Veinante) : 09 64 14 47 56





Chantraine – SCRABBLE

Bienvenue au club DESVER de chantraine

Vous aimez le Scrabble ? Une activité ludique et enrichissante partagée par des milliers de francophones

On vous propose 2 FORMULES différentes :

Scrabble Duplicata (préconisé dans les écoles)

Une formule équitable avec, à chaque coup, le même tirage de lettres et la même grille de mots pour tous les joueurs.

Chacun essaie de trouver la meilleure solution possible, la personne ayant totalisé le plus de points gagne la partie à un score idéal.

Scrabble Classique (familial, à la maison)

Duels passionnants ou parties tranquilles, tirages agréables ou difficiles, juste le plaisir de jouer et de se mesurer aux autres.

ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

Que ce soit à Chantraine ou à Woippy, dans la banlieue messine, le Club dispose de salles et de supports pédagogiques destinés à l'initiation et à l'accompagnement des jeunes et des débutants.

Des bénévoles du club vous donnent conseils et astuces, vous aident à progresser et répondent à toutes vos questions.

LE CLUB DE DESVER DE CHANTRAINE VOUS ACCUEILLE

• A Chantraine : **les lundis de 16h45 à 19h**

ET VOUS PROPOSE

- Les parties fédérales en réseau lors des semaines simultanées.
- Des tournois dans toute la France en présentiel.

CONTACTS

Madame Rachel SORCE 06.74.06.14.06

Madame Véronique ROY 06.15.98.41.95

Monsieur Didier WEISSE 06.43.96.22.51

POUR ALLIER PERFECTIONNEMENT ET COMPETITION UNE REFERENCE UNIQUE :

l'officiel du Scrabble édité par Larousse. C'est le support officiel de tous admis. Avec un logiciel d'arbitrage, toujours adapté, il constitue un moyen sans faille pour respecter les règles du jeu.



CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE ÉLITE : 3 JOUEURS ÉGALENT 3 LAURÉATS

Du 21 au 24 avril dernier ont eu lieu à Saint-Sébastien-sur-Loire les **41^{es} championnats de France Jeunes et Scolaires**. A cette compétition étaient conviés plus de 100 joueurs issus du gratin national dont trois – fait unique – sont passés, au cours de leur scolarité, par l'école élémentaire Robert Desnos, et sont tous licenciés au club K11 de la ville.

Théodore HUON-LAURENT, actuellement en troisième au collège Jules Ferry d'Épinal, pratique le scrabble depuis six ans et s'est classé individuellement en milieu du classement dans sa catégorie cadet. Mais sa performance la plus remarquable est sa troisième place (trophée en bronze) obtenue en paire avec un camarade du Comité VAR-ESTEREL lors de deux parties de haute volée, s'offrant au passage quelques juniors classés largement devant eux.

Antoine ZANNIER pratique lui la discipline depuis le CM2 et a surtout eu le mérite de ne pas abdiquer pendant les deux années COVID où les tournois en présentiel étaient interdits. Actuellement en quatrième, son assiduité en club, sa capacité de concentration

et sa pugnacité ont été largement récompensées puisqu'en plus d'une honorable place en paire avec sa partenaire d'HADIGNY, Nina ANDLAUER, il est devenu Vice-Champion de France Benjamin Promotion, catégorie spécialement créée pour tous les Benjamins n'ayant pu s'exprimer pendant ces deux années blanches.

Théophile MORTET, le plus jeune des trois, est encore en CM2 et pratique le scrabble depuis seulement dix-huit mois. Dès sa première année, il a fini à Paris cinquième dans sa catégorie d'âge au concours scolaire. Aujourd'hui Poussin 1^{ère} année et avec une concurrence hautement plus élevée, il finit quinzième sur les 63 participants mais surtout aura noté sa progression en laissant derrière lui une bonne vingtaine de joueurs qui, il y a encore dix mois, le devançaient. Il est de ce fait, mais aussi par son vocabulaire et une lecture de la grille hors du commun pour son âge, dès à présent, un candidat sur lequel on pourra compter les sept prochaines années.

Bravo à tous les trois pour leurs performances, leur état d'esprit et leur capacité d'intégration au sein d'un groupe. A noter que la saison n'est pas terminée pour le club K11 puisque trois jeunes éléments - tous CM2 - sont qua-



lifés pour la finale du Concours Scolaire le 3 juin à Paris. Il ne fait aucun doute qu'ils feront tous les trois partie de la première moitié du classement, peut-être bien mieux.

Didier WEISSE

Club Chante Rainette

Connaissez-vous la plus ancienne association de Chantraine ?

C'est en mars 1974 sous le nom de « Club jusque 100 ans » que l'association a été créée. Le nom de « Club Chante Rainette » a été adopté en 1980. Au cours de cette année 2024, l'association va donc célébrer ses 50 ans. C'est le 14 mai que les adhérents du club se réuniront pour un après-midi festif, au programme bien rempli avec musique, spectacles, jeux et goûter.

En cinquante ans, le club a connu sept présidents. La fondatrice, Micheline Leclerc, a présidé le club de la création jusqu'en 1989. Lui ont succédé : Claude Van Landschoot, Paulette Muller, Claude Robert, Monique Virion, Monique Geiregat et, actuellement, Marcel Courrier.

Le Club Chante Rainette compte à ce jour près de 200 adhérents.

Calendrier des animations et sorties réalisées en 2023

18 Janvier :	Repas de l'amitié.
26 Janvier :	Galette des rois.
22 Février :	Assemblée Générale.
1 ^{er} Mars :	Repas de l'amitié.
24 Mars :	Repas de printemps.
9 Mai :	Visite du musée de la terre à Rambervillers et goûter.
23 Mai :	Sortie repas grenouilles.
2 Juin :	Repas de l'amitié.
15 Juin :	Repas à la ferme auberge des 3 fours, visite du jardin d'altitude.
6 Juillet :	Pique-nique.
19-20 Août :	Voyage à Versailles avec spectacle des grandes eaux.
27 Septembre :	Repas de l'amitié.
2-7 Octobre :	Voyage sur la côte Adriatique.
10 Octobre :	Repas de la Semaine Bleue.
17 Novembre :	Repas Beaujolais Nouveau.
15-22 Novembre :	Voyage au Maroc.
23 Novembre :	Concours de belote.
14 Décembre :	Goûter de Noël.

Calendrier des animations et sorties prévues pour l'année 2024

- **Galette des rois** : janvier.
- **Repas de l'amitié** : janvier.
- **Assemblée Générale** : février.
- **Repas de l'amitié** : mars.
- **Repas de printemps** : mars.
- **50 ans du club** : mai.
- **Repas asperges (avec visite à déterminer)** : mai.
- **Repas ferme auberge et visite du mémorial du Linge** : juin.
- **Pique-nique à Girancourt** : juillet.
- **Repas de la Semaine Bleue** : octobre.
- **Repas Beaujolais Nouveau** : novembre.
- **Goûter de Noël** : décembre

Viendront s'ajouter :

- 2 à 3 repas de l'amitié en cours d'année,
- 2 à 3 voyages de 2 à 5 jours dont les dates sont à déterminer, selon propositions et calendriers des voyageurs,
- 1 à 2 sorties en après-midi : visites et goûters selon opportunités.

Les Repas de l'Amitié

Le succès de ces moments de convivialité créés au cours de l'année 2022, ne se dément pas. Le premier repas avait rassemblé 63 convives, le dernier en septembre 2023 a accueilli 83 convives. Ces repas sont programmés au fil de l'année.

Assemblée Générale ordinaire

Le club tiendra son AGO annuelle le 22 février 2024.

Chaque semaine, le club propose des animations et des activités variées

Chant choral :	lundi après midi
Gymnastique :	mardi matin
Pétanque :	mardi et vendredi après midi
Ping-pong :	mercredi après midi
Scrabble duplicate :	vendredi après midi
Jeux de société :	jeudi après midi
Marche :	jeudi matin une heure et vendredi matin deux heures

Si vous souhaitez adhérer au Club et participer aux sorties, activités et animations, demandez un bulletin d'adhésion par téléphone à :

- Marcel Courrier 03 29 64 16 88 ou à
- Nicole Régent 03 29 35 34 38 ou à
- Alain Collin 06 83 21 86 49.

Nous serons très heureux de vous accueillir.

Au cours des douze derniers mois le club a vécu trois moments particulièrement intenses et émouvants : l'anniversaire de **trois de ses adhérents qui fêtaient leurs 100 ans** :

- en décembre 2022, à l'occasion du goûter de Noël, nous avons célébré les 100 ans de **Lucien Helle**.
- en mai 2023, les membres du Conseil d'Administration se sont rendus à l'Ehpad de Laufromont pour souhaiter à **Paulette Muller** son anniversaire des 100 ans.
- en octobre 2023, à la fin du repas de la Semaine Bleue, **Marcelle Jacquot** a soufflé les bougies de ses 100 ans.

Avec **Madame Durand**, le club compte désormais quatre centenaires. En créant l'association sous le nom « club jusque à 100 ans » Micheline Leclerc, quelque peu « visionnaire », avait-elle imaginé une telle performance pour le club ? Performance qui pourrait être dépassée dans les années à venir.

Quiz : Le club qui fête ses 50 ans compte 4 centenaires. Combien y-en-aura-il lorsqu'il sera lui-même centenaire ?

- | | | |
|-------------|-------------|-------------|
| Réponse A : | Réponse B : | Réponse C : |
| autant | moins | plus |

Marcel Courrier et Josyane Paulus



2-7 octobre

Découverte de la côte Adriatique



La côte Adriatique un marché typique



10 octobre

Repas de la Semaine Bleue et 100 ans de Marcelle Jacquot



14 décembre 2022

Goûter de Noël et 100 ans de Lucien Helle



26 janvier

Dégustation de la Galette et animation par Vosg Magic Club



24 mars

Repas dansant de printemps



9 mai

Musée de la terre à Rambervillers



12 mai

Le conseil d'administration rend visite à Paulette Muller pour ses 100 ans



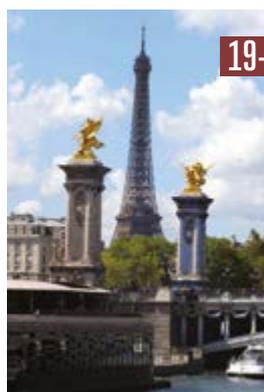
6 juillet

Traditionnel pique nique à l'étang de Martinfontaine



15 juin

Repas marcaire aux 3 fours et visite du Jardin d'altitude



19-20 août

Croisière sur la Seine et image incontournable de Paris



Versailles un modeste aperçu des grandes eaux



Maroc 2023

Cascades d'Ouzoud dans le Moyen Atlas. Hauteur 110 m. Impressionnant, grandiose, magnifique.



Premier jour dans le Moyen Atlas. Balade autour du Lac Ouiuane. A 9 heures, il fait encore très frais 10-12°



Volubilis - L'arc de triomphe dit de Caracalla. Epoque d'occupation romaine 40 à 632

Photos d'Alain TIRODE et de Gilles LIEBERSAX

Association Les Loisirs Chantrainois

D'une année sur l'autre, des travaux d'entretien et d'amélioration sont entrepris.

Concernant la toiture de l'église de Chantraine, quelques ardoises ont été ajoutées et le vitrage des velux a été remis en état.

Comme tous les ans, il a été procédé au nettoyage des chaudières de l'église et de la maison paroissiale.

Merci à toutes les personnes pour le temps qu'elles ont consacré à la réalisation de ces travaux.

Une fois par semaine, sauf en périodes de vacances scolaires, Elizabeth, Marie-Chantal et Marie animent un atelier d'artisanat.

Chacun et chacune a la possibilité d'exercer ses dons manuels, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de partager son savoir-faire (et ses petites histoires), tout en œuvrant pour la communauté puisque les objets fabriqués sont vendus à différents moments de l'année et plus particulièrement lors de la kermesse.

La kermesse paroissiale a lieu traditionnellement le week-end de la fête des mères.

L'association mobilise toute son énergie autour de ce temps communautaire et ce, à la satisfaction de tous : organisation de jeux pour petits et grands, confection de pâtisseries, vente de fleurs et plants de légumes, tombola, foire aux livres.

Concernant l'édition 2024 :

- le **repas** prévu le **samedi soir à partir de 19 heures**, sera, comme chaque année, suivi d'un concert (concernant le repas, des informations complémentaires seront fournies un mois avant la kermesse),
- la **restauration du dimanche** sera, quant à elle, **ouverte dès 12h30** afin d'accueillir les gourmets ou tout simplement ceux qui veulent faire plaisir et soulager les mamans de tous âges dans un lieu de joie et de retrouvailles. Le repas sera pris sous le grand marabout.

Outre le fait de générer une recette financière indispensable, cette manifestation donne aussi l'occasion de sceller l'esprit communautaire autour d'une action mobilisatrice et de se connaître autrement lors du montage et du démontage des stands ou pendant la préparation logistique des différentes animations.

La convivialité est de mise également en automne, lors du repas choucroute suivi, lui aussi, d'un concert.

Tous les ans, lors d'une journée dominicale de décembre, la communauté fête son saint patron. Célébration plus liturgique certes, mais temps de partage et d'amitié aussi.

Enfin, l'association a répondu favorablement à plusieurs demandes de concerts. Chanteurs et musiciens ont ainsi pu apprécier la bonne acoustique de l'église.



Toute personne ayant un peu de temps à consacrer et désirant nouer des contacts pour rompre une solitude, sera accueillie avec amitié, qu'elle soit familière de la communauté ou pas.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre joie.

Afin d'obtenir des renseignements complémentaires ou soumettre votre demande d'adhésion, merci de contacter le président de l'association,

Monsieur Denis DJITLI

Adresse mail :
denis.djitli88@sfr.fr

Adresse postale :
29 rue Viviani - 88000 Epinal
06.34.51.65.97



BÂTIMENTS INDUSTRIELS

BÂTIMENTS PUBLICS

LOGEMENTS COLLECTIFS



PIERRE B.
CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE

RÉNOVATION RÉHABILITATION

GÉNIE CIVIL

BÂTIMENTS COMMERCIAUX

www.pierreb-construction.fr

13, rue des Chaudronniers
88190 Golbey
Tél. 03 29 31 56 32
Fax : 03 29 39 47 73
ncolin@saspierreb.fr



Association Chantraine en Fête

L'association a organisé en 2023 plusieurs événements pour le public et a également entrepris des chantiers de rénovation.

Le 17 mars : organisation de la première « Fête de la Saint Patrick », qui a réuni plus de 170 personnes. Une belle soirée !

Le 23 juin, l'association a participé aux « Champs Golots Trainois » des écoles, en préparant le barbecue offert aux élèves.

Les **festivités du 14 juillet** n'ont hélas pas rencontré le succès des années précédentes, sûrement en raison de l'annulation des feux d'artifice : peu de personnes présentes malgré la structure gonflable, l'animation karaoké, la buvette/restauration et le bal.

En **juillet**, des membres de l'association (Jean-Jacques, Jean-Marie, François, Gérard et Jean-Claude) ont remplacé la grille du site de Notre Dame des Trois Vallées, en partenariat avec Martial BOUDOT qui a mis à disposition son atelier, son outillage et ses conseils techniques. La croix a été repeinte (peinture fournie par la municipalité) et les abords du site ont été nettoyés.

Le 15 août : « Fête de l'étang » avec marche en direction de Notre Dame des Trois Vallées puis barbecue, après-midi détente et jeux divers au chalet de l'étang de Chantraine.

Le 15 septembre : une soirée dansante « Fête de Septembre » animée par un DJ était prévue, avec buvette et petite restauration. Le nombre de réservations étant insuffisant (une cinquantaine de personnes seulement), cette manifestation a, hélas, été annulée.

En **octobre**, Michel, François et Jean-Claude ont aménagé l'intérieur du chalet de l'étang afin de le rendre plus fonctionnel et ont vérifié l'état de bon fonctionnement des illuminations de Noël de la commune.

Le 17 novembre : deuxième soirée « Beaujolais Nouveau », animée par DJ Dimi. Beau succès !

Le président remercie la mairie pour son aide logistique et matérielle précieuse ainsi que tous les bénévoles qui s'investissent pour la réussite des diverses manifestations organisées dans le but d'animer la commune et de rassembler le plus de Chantrinois possible.

Prochaine date à réserver : samedi 16 mars, pour la Fête de la Saint Patrick. Nous vous attendons nombreux !



Soirée St Patrick



Aménagement de l'intérieur du chalet de l'étang en octobre



Barbecue fête de l'étang 15 août



Rénovation de ND des 3 Vallées en juillet



Départ marche du 15 août



Marche du 15 août



Beaujolais nouveau 17 novembre 2023



Festivités du 14 juillet

Vosg' Magic Club

C'est parti pour une nouvelle année !

Depuis septembre, le « **Vosg' Magic Club** » a repris ses réunions hebdomadaires, toujours **le samedi de 10h à 12h** à la Salle « des Brosses » à Chantraine.

Ces rencontres sont ouvertes, pour une matinée découverte, à toutes personnes désireuses d'approcher la magie de proximité, comme François et Jean-Pierre, nouveaux adhérents en cette rentrée 2023. Passionnés de magie depuis leur enfance et maintenant à la retraite, ils souhaitent découvrir quelques tours à réaliser en famille et principalement devant leurs petits enfants.

La magie de spectacle est un sujet qui ne laisse pas indifférent. Un tour de cartes, une disparition de pièces, un effet de corde exécuté avec adresse fait naître en tout observateur une réaction d'étonnement, de la surprise, de l'admiration, voire quelques fois, quand l'incompréhension persiste, de l'agacement... D'où le côté

magique de la manipulation où chacun réagit selon ses propres critères.

Le fonctionnement du club et ce, depuis sa création en 2013, est basé sur l'échange d'informations. Un adhérent découvre un nouveau tour, il devient l'enseignant et explique aux autres membres la façon de le réaliser. Ce rôle est souvent tenu par les plus aguerris du groupe.

Chaque année, nous organisons également des rencontres avec des magiciens professionnels.



La dernière conférence s'est déroulée le samedi 4 novembre 2023, avec la participation de Monsieur Pascal Bouché, coach de l'équipe de France de Magie « Close up » (proximité). Tous les membres du club étaient pressés d'être au rendez-vous afin de le rencontrer, de découvrir ses démonstrations et son savoir-faire mais aussi de recevoir ses précieux conseils sur des points particuliers, en vue bien sûr de faire évoluer leur propre magie.

Pour information, nous sommes ouverts à toutes demandes d'associations chantrainoises

et bien évidemment, en fonction de nos disponibilités, nous sommes prêts à venir à plusieurs magiciens afin d'animer vos manifestations ou repas (termes à définir). Nous l'avons fait récemment pour La Grenouille Buissonnière, le 7 octobre 2023, à l'occasion du cross des enfants.

Pour terminer, un grand merci à la municipalité de Chantraine qui rend possibles nos rencontres en mettant à disposition la salle « des Brosses ».

Magiquement à chacun d'entre vous.

Contacts :

Président : Monsieur André VAUBOURG (06 22 28 08 09)

Trésorier : Monsieur Joël ROMARY (06 11 71 84 10)

Secrétaire : Monsieur Yvon GRIMAUD (06 01 91 76 57)



La comédie
des
fleurs

EPINAL
15 rue de la comédie
Tél. 03 29 643 643

L'ATELIER
36 rue de la Moselle - GOLBEY
Tél. 03 28 33 65 61

DISTRIBUTEUR 24/24

Horaires :
du lundi au samedi
de 8h à 19h30
Dimanche
de 8h à 13h

Interflora

Commandez par 
et réglez par 
 Paiement en ligne



www.lacomédiedesfleurs.com

Club Pyramide "Tambour Major" de Chantraine

Toujours présent, notre club a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents chantrainois en 2023 !

Si vous aimez jouer avec les mots de la langue française, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous jouons le **lundi après-midi, de 13h45 à 16h30, Salle des « Brosses »** à Chantraine.

Hommes ou femmes, soyez les bienvenus et venez faire un essai sans engagement.

Renseignements : mc.valynseele@gmail.com



Tea Patch

Après avoir participé à la fête des associations de Chantraine en juin dernier, notre club a repris ses activités avec enthousiasme.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à accueillir de nouvelles participantes, avides de découvrir toutes les facettes du patchwork.

A la main en traditionnel ou à la machine en technique contemporaine, chacune peut s'épanouir et laisser libre cours à ses propres projets et attirances.

Si vous souhaitez apprendre ou partager votre acquis, n'hésitez pas à nous rejoindre à Chantraine, **Salle des Brosses 2**, chaque **jeudi après-midi** à partir de **14 heures**.

Merci à la municipalité de mettre cette salle à notre disposition.

Contacts :

cousin_chantal@yahoo.fr
06 31 98 662 8
marie.hauviller45@gmail.com
06 73 07 63 96



Association des Anciens Combattants de Chantraine et environs

Comme de coutume, en cette période où les jours décident de raccourcir nettement, l'heure est venue de faire le bilan de l'année écoulée.

En cette année 2023, l'effectif s'est quelque peu amoindri en raison, pour beaucoup d'entre nous, de la difficulté de se déplacer et, hélas, des aléas de la vie avancée.

Le club a de nouveau été endeuillé, Maurice ROUSSEL nous ayant quittés. Je renouvelle à Michèle et sa famille mes condoléances les plus sincères, ainsi que celles du club tout entier.

Les activités ont eu du mal à reprendre mais nous avons tout de même réussi à organiser plusieurs repas dans différents restaurants d'Epinal et environs, ainsi que le pique-nique traditionnel auquel trente-et-un participants ont pris part le 23 juillet. Un grand merci à la mairie de Chantraine

pour le prêt de la salle bien fraîche en cette période si chaude. Les personnes présentes ont grandement apprécié ce geste fort sympathique.

Actuellement, l'association est constituée des Anciens d'Afrique du Nord, que l'on voudrait qu'ils fussent la génération du feu, et des OPEX, qu'il ne faut pas oublier, ceux-ci ayant également servi la France en terre étrangère. Quelles que soient les opinions que tout un chacun peut avoir sur ces opérations, il n'en demeure pas moins que ceux qui y sont allés, ont répondu « présent » à l'appel de la nation, et tous, aujourd'hui, méritent le même respect et la même considération. N'hésitez pas à prendre contact avec moi en me téléphonant au 06 82 03 72 35.

Bonne année 2024 et excellente santé à tous !
Prenez soin de vous !

Le Président,
Maurice PREVOT



Ranaventure, l'aventure continue !



Après deux années (2020 et 2021) très difficiles en raison de la COVID 19, nous avons enfin pu recevoir, en 2022, une petite délégation de Cantarana à l'occasion de la Saint-Nicolas.

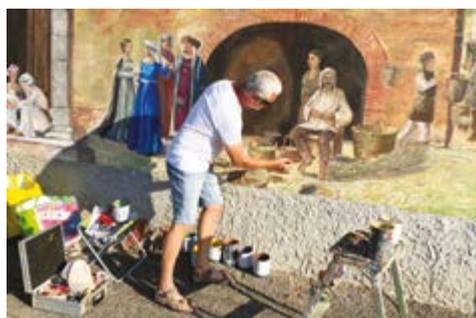
L'an dernier, nos amis italiens nous attendaient de pied ferme dans la botte !

Les retrouvailles, le 12 octobre au soir, après la traversée transalpine, furent joyeuses et fort expressives comme en témoigne le comportement latin de nos jumeaux.

Visites culturelles et rendez-vous gastronomiques se sont succédés à une vitesse folle et le retour, en début d'après-midi le dimanche 15, a de nouveau exacerbé les émotions de chacun.

A noter la présence de quatre nouvelles personnes dans le groupe des Chantrinois. Aussi, si le cœur vous en dit, rejoignez-nous pour préparer l'accueil de nos amis du Piémont à l'automne prochain.

Le Président
Jean-Daniel BOXBERGER



Au service de votre santé

Les Pharmaciens

Et parmi eux, le vôtre.

Vous pouvez choisir librement,
il est en permanence à votre service



Cludo

Chauffage Sanitaire
03 29 37 76 25
EPINAL



A l'heure du sport

Comme vous pouvez le lire chaque année, les associations chantrainoises sont présentes sur divers événements qui se sont déroulés sur le territoire mais également au niveau national.

Après une période de reprise après COVID, les associations souffrent d'une baisse du nombre d'adhérents mais également de bénévoles. La plupart des associations développent de nouveaux projets afin d'attirer de nouveaux membres.

En cette fin d'année, nous accueillons une nouvelle association de gymnastique pour les séniors.

Aux Chan'Trophées 2023, quelques Chantrainois ont été récompensés pour leurs performances mais également pour leurs participations à des titres départementaux, régionaux voire nationaux.

Quelques grands événements ont animé la commune : concours hippiques, Trail des Brosses, concours de danses...

Quelques dates importantes de manifestations sportives à retenir pour 2024 :

Courant juin : randonnée VTT (départ : étang de Chantraine)

Courant septembre : cross des écoles

Les 9 et 10 novembre : 14^e Trail des brosses.

Toute personne désirant s'impliquer dans l'organisation de manifestations sportives est la bienvenue. Merci de prendre contact avec les services de la mairie.

*L'Adjoint à la vie associative et aux sports,
Jean-Pascal VALDENNAIRE*

Parenthese : une vision de la danse différente

Depuis son ouverture, il y a maintenant deux ans, Parenthese a connu un franc succès en triplant son nombre d'adhérents entre la première et la deuxième année. Succès inattendu. Cependant, comme l'indique Mathilde, fondatrice du studio Parenthese, pour elle la danse est une passion et l'objectif de Parenthese est de s'octroyer une bouffée d'oxygène une fois par semaine au travers de la danse.

Pour sa troisième année, Parenthese souhaite poursuivre sa dynamique axée sur l'épanouissement et le développement personnel.

En ce sens, cette nouvelle année sera principalement consacrée à des actions menées au titre du bien être et de l'inclusion, telle que la participation comme l'année passée à la semaine du handicap ou encore pour des causes sociales engagées.

Plus qu'un cours de danse, Parenthese s'identifie également comme un studio qui met en lumière la jeunesse et tout particulièrement ses danseuses qui, en dehors de leur passion pour la danse, ont toujours participé activement au développement de Parenthese. C'est alors avec fierté, que pour la nouvelle année, Parenthese renouvelle son bureau composé essentiellement d'étudiantes : Melissa PRETOT, étudiante en médecine, devient Présidente. Elea TUSITHIPHONEXAY, étudiante en psychologie, devient Secrétaire et Charlotte CRAMA, étudiante en langues françaises étrangères, devient Trésorière.

Bien évidemment, comme depuis le début, des professionnels viendront donner des workshops tout au long de l'année. Les danseuses du studio Parenthese réaliseront leur gala de danse de fin d'année le 4 mai à la Louvière à Epinal.

Ecole de danse à identité urbaine Cours de Street commercial & Lyrical le **dimanche après-midi 43 b rue Jules Ferry, salle Grandemange. 11/15 ans (13h-14h30, 16 et + (15h-16h30).**



PARENTHÈSE STUDIO

7 Impasse Payonne 88000 CHANTRAINE - 06.16.99.97.28

contact@parenthese.studio

<https://www.facebook.com/Parenthese.studio>

Présidente : Mathilde RALAMBOMIADIANA

Association Sports Multiples - ASM

Une nouvelle version des cours est proposée pour la saison 2023-2024, avec encore plus de sport au programme !

L'association, présente depuis plus de trente ans, est une figure incontournable du tissu associatif chantrainois. La qualité de ses cours, dispensés dans une ambiance joyeuse par le coach sportif professionnel Thomas, n'est plus à démontrer !

Aussi, forte de ses adhérents toujours plus motivés que jamais, l'A.S.M. a décidé d'étendre ses plages horaires. Comme par le passé, de septembre à juin, les activités sont proposées chaque lundi à la Maison Grandemange mais la séance dure désormais 1h30, soit de 18h15 à 19h45 (en période de petites vacances scolaires également).

La première heure est dynamique, avec des thématiques variées : cardio-training, tabata, renforcement musculaire. La demi-heure suivante fait place à la relaxation où le stretching, entre autres, est le bienvenu !

La pratique sportive est positive pour votre corps et votre esprit. Au-delà de vous maintenir en forme, après un entraînement, vous êtes souvent optimiste et détendu malgré l'effort. Le sport transmet un sentiment de bien-être général.

Il est toujours temps de nous rejoindre. Laissez-vous tenter et venez partager avec nous ces moments autant sportifs que conviviaux. Si vous hésitez, nous vous invitons à une séance de découverte !

Espérant vous rencontrer prochainement, l'équipe de l'A.S.M. vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour tous renseignements :

Sandrine HINGRAY

06 01 88 02 54



Du fitness avec l'association S. and fit

L'association S. and Fit vous propose des activités fitness pour vous dépenser et vous amuser.

Au programme :

- le lundi à 20h du **Cardioboxe**
- le mercredi à 19h30 de la **Zumba** et à 20h30 du **Cardioboxe**
- le jeudi à 19h05 du **Piloxing/Strong** et à 20h de la **Zumba**.

Chacun peut venir s'essayer gratuitement aux activités proposées avant de s'inscrire.

Un programme qui permettra à ceux qui le souhaitent de se maintenir en forme dans la bonne ambiance et la convivialité.



En quoi consistent les différentes activités proposées par l'association ?

Le Piloxing® : c'est un nouveau programme d'entraînement fitness interdisciplinaire, qui combine le « meilleur » de la boxe, du Pilates, et de la danse. L'activité est accessible à tous, quels que soient l'âge et la condition physique.

La Zumba® Fitness : c'est une fête de fitness et de danse latine™ exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories. En bref : un cours est composé d'environ 12 à 15 titres musicaux.

Le cardio-boxe : activité consistant à exécuter des techniques de boxe et d'art martial dans un ordre chorégraphié et en musique.

Le strong by Zumba : associe des séquences d'entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio et la plio, le tout au rythme d'une musique originale spécialement élaborée pour être en parfaite synchro avec chaque mouvement. Chaque flexion, chaque fente, chaque burpee se fait au rythme de la musique pour vous pousser à tout donner jusqu'à la dernière mesure et au-delà.

Informations et inscription à S and Fit :

s.and.fit@hotmail.fr ou au 06/60/93/64/95.



L'équipe Organisatrice RT20

Raid Team Organisation Olima - RT20

L'association RT20, créée en 2006 sur la commune de Chantraine, est tout d'abord une équipe de copains passionnés de sport (course à pied, course en montagne, pratique du vélo, route ou vtt).

L'association, très active dans l'animation de la commune, compte aujourd'hui, dans ses rangs, plus de 120 bénévoles, dont de nombreux habitants de Chantraine. Son bon état d'esprit, son dynamisme et la réputation de son organisation font que la team RT20 est connue dans toute la région Grand Est.

Pour rappel, sa première manifestation a eu lieu sur Sanchev, en

2007, avec le Raid Olima. Depuis, l'association organise de grands rassemblements sur le territoire chantrainois, dont le célèbre Trail des Brosses, l'une des plus grosses courses du département, mais aussi de la région Grand Est.

La treizième édition du Trail des Brosses vient de baisser le rideau. Les 11 et 12 novembre, 3 000 compétiteurs se sont lancés sur les différents parcours tracés par l'équipe organisatrice. La disposition du village départ et arrivée sur la carrière du centre équestre est idéale pour pouvoir les accueillir dans d'agréables conditions. L'endroit est stratégique pour la pratique de ce sport nature.

Quatre parcours étaient proposés aux coureurs : 6, 13, 22 et l'épreuve phare des 35 km avec un dénivelé positif allant de 250 à 1 100 mètres, un circuit souvent technique avec un enchaînement de montées allant à plus de 25 %.

Le samedi, la team RT20 a inauguré le TDB 2023 avec le lancement de trois courses réservées aux enfants, suivies de la célèbre et fameuse Nocturne.

54 habitants de la commune ont participé à ce mythique « Trail des Brosses ». D'autres sont venus, pour certains, de très loin : 52 départements ont été représentés et quelques drapeaux de nations étrangères ont flotté sur l'ensemble des épreuves.

Cette attraction géographique croissante est, en grande partie, due au Challenge Grand Est mais également au fait que l'épreuve du « 35 km » sera qualificative du Championnat de France de Trail court 2024.

Benjamin POLIN, Spinalien, double champion de France du 100 Km a survolé, comme il le fait depuis maintenant trois ans, le parcours des 35 km.

Merci à tous les Chantrainois pour leur implication dans cette somptueuse organisation et, surtout, leurs encouragements. Sans les 120 bénévoles recensés, une telle épreuve ne serait pas ce qu'elle est devenue ! L'équipe ne cesse de grandir. D'année en année, des Chantrainois viennent rejoindre la team.

www.traildesbrosses.fr

Responsable Trail des brosses
Jean-Pascal VALDENNAIRE
06 80 16 76 14

Date à retenir :
9 et 10 novembre 2024
 14^e édition
 du trail des Brosses



L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire



Affiliée à la **Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire**, engagée depuis 25 ans pour le sport santé (1^{ère} fédération non compétitive de France), l'association est présente sur trois communes : Chantraine, Épinal et Chavelot.

L'objectif est de proposer à tous les publics une activité physique de loisir qui améliore le bien-être physique, psychologique et social, tout en restant ludique. Les séances de sport santé sont collectives et conviviales, et renforcent le lien social. Alors n'attendez plus ! Rejoignez-nous !

Avec ses 2 formules, vous avez accès à 41 créneaux hebdomadaires avec 47 heures d'animation sportive pour une saison de 32 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chantraine, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les lundis 18h30, mercredis 18h45 et vendredis 18h30 à la Maison Grandemange ;
- Acti'March / marche nordique : les mercredis 17h15 et jeudis 18h à Beau Désir.

Les activités de plein air se déroulant en forêt, sont susceptibles de changer de lieu au cours de la saison : toutes ces informations se trouvent sur notre site internet.

Tarifs :

- Pack 1 à 165 € : accès à tous les cours du programme.
- Pack 2 à 135 € : accès à 1 cours hebdomadaire au choix + accès rando le mardi, Gym les mercredi et samedi matin et renforcement musculaire le mercredi soir. Soit 5 cours au total par semaine.
- Demi-saison Pack 1 à 96 € (à partir du 2 janvier 2024).
- Demi-saison Pack 2 à 81 € (à partir du 2 janvier 2024).



Pour tous renseignements :

- Permanence téléphonique les mercredis matin de 10 heures à 12 heures au 03 29 82 98 30
- Par mail à asgv.epinal@gmail.com
- Sur notre site internet : <https://www.asgv88.fr>

Scannez le QR code pour afficher le programme complet



Judo Club de Chantraine

En ce début de saison, le Judo Club a repris ses activités avec 117 licenciés répartis dans les trois sections habituelles de baby judo, judo et Taïso.

- **Baby judo** : les mercredis de 17h15 à 18h15.
- **Le judo enfant 6/8 ans** : les mardis 17h15-18h15 et mercredis 14h30-15h30.
- **Le judo enfants 9/12 ans** : les mardis 18h30-19h45 et mercredis 15h45-17h.
- **Le judo adultes** : les mardis et vendredis de 20h à 21h30.
- **Le taïso** : les mercredis de 18h30 à 19h30 et vendredis de 19h à 20h.

Le club organise aussi, comme les années précédentes, les stages enfants « **judo et multisports** » pendant les vacances scolaires de février.

Nous attachons une importance particulière à promouvoir le code moral du judo par des challenges réguliers.

Depuis cette année, le passage de ceintures de couleur est organisé systématiquement en juin, avec un examen des compétences techniques des judokas, ce qui valorise les efforts réalisés pendant l'année.

Le club est engagé dans les compétitions départementales et deux judokas ont porté les couleurs du club en coupe minimales par équipes de département à Ceyrat.

Les prochains rendez-vous

La **cérémonie du Kagami Biraki** du début d'année sera l'occasion de remettre les ceintures passées cette année et, évidemment, de se retrouver autour des galettes des rois.

Se dérouleront également la **coupe de Chantraine**, le 14 avril, l'**assemblée générale**, en juin, et sûrement d'autres rendez-vous à découvrir sur le site du Judo Club.

Contact

Téléphone club : 03.29.82.31.36

Portable : 06.95.97.40.93

Rue du Vieux Moulin - 88000 CHANTRAINE

<https://www.facebook.com/JudoClubdeChantraine>



Une équipe familiale à votre service !



ZI du Pré Droué - CHAVELOT - 03.29.31.93.94

Suivez nous !   



Le centre équestre "Equ'Crin d'Olima"

La Sarl l'Equ'Crin d'Olima est l'actuelle locataire des infrastructures de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE). Comptant dans ses rangs **250 licenciés**, elle accueille avec les écoles, les séminaires et les personnes en situation de handicap, plus de 500 personnes hebdomadaires et porte de nombreux événements sur le site de Chantraine.



Créée en 2004 par **Madame André Olivain Stéphanie**, la structure aux valeurs bien-être cheval cavalier dynamise le Vallon d'Olima par son panel d'activités touristiques et sportives variées. L'organisation d'événements sur le site, comme l'accueil de séminaires d'entreprise, les spectacles et compétitions équestres, les finales UNSS (scolaire) et, depuis 2021, le Trail des Brosses de RT20 avec presque 3 000 coureurs à l'édition 2023, valorise la richesse du site du Vallon d'Olima et propose une réelle offre de loisirs.

Le club implanté sur cinq hectares et disposant de deux manèges couverts, une carrière et trois petites carrières d'évolution, héberge 75 chevaux dont 15 de propriétaires et fonctionne avec cinq salariés dont deux jeunes en contrat d'apprentissage (ICN et BTS gestion d'Epinal). Il accueille en son sein l'association Epinal Voltige et fonctionne en partenariat avec l'association animation et concours Epinal Passion Cheval depuis 20 ans.

L'enseignement de **l'équitation Éthique** est le mot d'ordre dans ce site de formation professionnelle pour les diplômes d'enseignement en éthologie que Madame André, experte fédérale d'éthologie, encadre depuis 2019. C'est le quatrième centre de formation en France.

Un site riche en propositions qui, autour des chevaux, apporte une valeur ajoutée à notre territoire, bien au-delà de Chantraine, et qui a pour projet de développer son accueil et son impact avec **l'Equi-coaching** : management assisté par le cheval via les entreprises et acteurs de la Région Grand Est.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de cette équipe de passionnés et profitez des expositions photos qu'elle organise le long de chemins de promenade.



INFOS ADMINISTRATIVES

SERVICES MAIRIE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les services de la Mairie, CNI/PASSEPORT et l'Agence Postale Communale, se situent au **7 impasse Payonne** à Chantraine.

Vous pouvez joindre :

- **la Mairie** par téléphone au 03.29.69.19.19 ou par mail : contact@mairie-chantraine.fr.
- **le service Carte Nationale d'Identité/Passport** par téléphone au 03.29.69.19.20 ou par mail : apc2@outlook.fr.
- **le service de l'Agence Postale Communale** uniquement par mail : ap.chantraine@laposte.fr.

Pour le retrait des lettres recommandées et/ou colis par procuration, le destinataire doit compléter l'avis de passage au verso. Le mandataire doit venir récupérer le recommandé avec l'avis de passage dûment complété et signé par le mandant, sa pièce d'identité originale et celle du mandant. Nous n'acceptons pas les photos et scans des avis de passage. Pour faciliter vos démarches pensez à la procuration permanente sur le site de laposte.fr.

Pour toute réclamation concernant le Service Postal courriers contactez le 3631.

Pour toute demande concernant le service financier composez le 3639.

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale au public

LUNDI : de 9 h à 12 h – de 14 h à 17 h

MARDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

JEUDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

VENDREDI : de 10 h à 12 h – de 14 h à 17 h

SAMEDI : FERMÉ

Le MERCREDI :

> L'Agence Postale Communale est ouverte **uniquement le matin de 10 h à 12 h.**

> Le service Mairie est ouvert **l'après-midi de 14 h à 17 h.**

Horaires d'ouverture du Service Carte Nationale d'Identité/Passport

LUNDI : de 13 h à 17 h 45

DU MARDI AU VENDREDI : de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 45

SAMEDI : FERMÉ

Pour établir vos pièces d'identité, il vous est demandé de réaliser une pré-demande sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site de la mairie : <https://www.mairie-chantraine.fr> (onglet démarches administratives).

Toutes les demandes de dépôt de dossier de passeports et/ou de cartes d'identité se font **uniquement sur rendez-vous. La présence du demandeur est obligatoire. Tout dossier incomplet sera refusé.**

Modalités de remise de votre titre d'identité

- A réception du sms, merci de contacter le service au 03.29.69.19.20
- **SEUL** le titulaire peut retirer sa pièce d'identité (les personnes mineures de + de 12 ans et les majeurs). Aucune dérogation ne sera acceptée.
- Le titre d'identité doit être **retiré dans les deux mois et demi de sa mise à disposition. Passé ce délai, il est détruit.**

Si votre CNI a été délivrée à partir du 1^{er} janvier 2014, la prolongation de 5 ans est automatique (décret 2013-1188 du 18 décembre 2013).

Attention la prolongation ne concerne pas les titres d'identité établis pour les personnes mineures.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP)

Depuis le **7 février 2023**, une permanence (sans rendez-vous) est ouverte **tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h en mairie de Chantraine**, pour vous aider dans vos démarches administratives.

LES ACTES D'ETAT CIVIL

Les **extraits d'actes de naissance et de mariage** sont délivrés gratuitement mais uniquement **par la mairie du lieu de naissance et de mariage**. Vous pouvez également faire votre demande sur le site internet de la mairie : www.mairie-chantraine.fr (rubrique « démarches ») ou via le site www.service-public.fr.

Les **extraits d'actes de décès** peuvent être établis, toujours à titre gratuit, par la **mairie du lieu de décès mais aussi par celle du domicile de la personne décédée (transcription de décès)**.

Pour les français nés ou mariés à l'étranger, les actes d'état civil doivent être demandés auprès du **Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil – 11, rue de la Maison Blanche – 44941 NANTES Cedex 09**.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (PACS)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes de même sexe ou de sexes différents. Pour enregistrer le PACS, les partenaires doivent remplir certaines conditions.

La liste des pièces à fournir est à **retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie**.

Les CERFA de déclaration conjointe de PACS et la convention « type » sont à **télécharger** sur le site service-public.fr ou sur celui de la mairie (onglet « démarches »). Les partenaires peuvent également rédiger leur convention (exemple sur le site de la mairie).

L'enregistrement du PACS se fait uniquement sur rendez-vous après dépôt du dossier complet en mairie.

Pour toute **demande de dissolution conjointe ou modification de PACS**, les partenaires doivent se rendre à la mairie d'enregistrement du PACS pour retirer le formulaire ou le télécharger sur le site service-public.fr.

RECENSEMENT CITOYEN (ou recensement militaire)

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire recenser. C'est une démarche obligatoire qui permet d'obtenir votre **attestation de recensement** et d'être **convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Si vous ne l'avez pas effectué, vous pouvez toujours régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Démarche : se rendre à la mairie de votre domicile pour compléter le formulaire administratif, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut le faire à votre place et en votre absence.

Suite à votre inscription, il vous sera remis en mairie **une attestation** (attention à bien la conserver – **aucun duplicata** ne vous sera délivré en cas de perte) qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans.

ELECTIONS

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé aux formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Conditions pour être inscrit sur une liste électorale

LA QUALITÉ D'ÉLECTEUR

- avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin (majorité entre les 2 tours : possibilité de voter),
- être de nationalité française, (**les personnes devenues françaises après 2018** sont inscrites automatiquement sur les listes électorales),
- jouir de ses droits civils et politiques.

OÙ S'INSCRIRE ?

- à la mairie de votre domicile,
- à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti(e) aux impôts depuis au moins 2 ans sans interruption lors de votre demande d'inscription,
- à la mairie de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois à la date du dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale,
- à la mairie de la commune où vous êtes assujetti(e) à résidence obligatoire des fonctionnaires.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Modalités :

- en se rendant à la mairie muni(e) des pièces justificatives,
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr,
- soit sur l'adresse mail de la mairie : contact@mairie-chantraine.fr (en n'oubliant pas de joindre les pièces justificatives demandées).

PIECES A FOURNIR

- **Formulaire cerfa 12669*02 de demande d'inscription,**
- **Pièce d'identité prouvant la nationalité : CNI/Passeport (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande),**
- **Justificatif de domicile établi au nom de la personne faisant la demande.**

La liste complète des pièces justificatives est disponible sur le site de la mairie dans l'onglet démarches > Elections.

QUAND S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année, hormis les années de scrutin au cours desquelles les demandes doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour.

PASS COMMUNAUTAIRE

Le pass communautaire est **gratuit, individuel** (un pass par membre de la famille) et **valable 2 ans** à partir de la date de délivrance. Il est remis à tous les habitants (adultes et enfants) des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Il **permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités sportives et culturelles de la CAE** (piscine, patinoire, BMI, ...).

Le flyer est téléchargeable sur le site internet de la CAE agglo-epinal.fr/vivre-et-habiter/pass-communautaire/.

Pour disposer du pass communautaire, il vous suffit de vous rendre à votre mairie de résidence muni des pièces suivantes :

- une photo d'identité,
- une carte d'identité ou un permis de conduire pour les adultes,
- le livret de famille pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans,
- la taxe d'habitation ou la taxe foncière (de la résidence principale en cours de validité),
- si vous êtes nouvel habitant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation,
- carte étudiant pour les moins de 25 ans.

TAXE DE SEJOUR

La loi oblige toute personne ouvrant un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes à se déclarer en mairie et auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en complétant les formulaires ci-dessous :

- **Meublé de tourisme : CERFA 14004*04**
- **Chambre d'hôtes : CERFA 13566*03**



RAPPELS DE BONNE CONDUITE EN SOCIÉTÉ

Poubelles

Les poubelles doivent être déposées le jour même, peu de temps avant le ramassage. Il est en effet important d'éviter que les sacs soient éventrés par les animaux.

Les bacs à ordures doivent être retirés des trottoirs le plus rapidement possible après le passage des éboueurs afin d'éviter toute gêne et pour des raisons esthétiques et d'hygiène.

Petit rappel - collecte des déchets :

Les sacs jaunes : le **mercredi soir** pour un ramassage le **jeudi matin** à partir de 5h.

Les ordures ménagères : le **jeudi avant 18 h** pour une collecte le **jeudi en soirée**.

Pour toute demande de conteneur poubelle ordures ménagères (bac volé, endommagé), merci de vous rapprocher des services du SICOVAD par téléphone au 03 29 31 33 75.

LE SICOVAD NE DISTRIBUE PAS DE BAC JAUNE POUR LE TRI DES EMBALLAGES.

Le SICOVAD organise annuellement une distribution de sacs jaunes directement en boîtes aux lettres. Pour plus de renseignements, contactez le SICOVAD au numéro indiqué ci-dessus.

Les sacs jaunes sont disponibles en dépannage en mairie et ce, gratuitement (si vous n'en disposez plus - 1 rouleau par foyer) ou directement au SICOVAD (4 allée Saint-Arnould - 88000 EPINAL).

Trottoirs & caniveaux

Il est rappelé à chaque riverain de maintenir en état de propreté le trottoir devant son domicile (nettoyage, désherbage, ...).

Stationnement

Est-il nécessaire de rappeler que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules ?

Le stationnement sur les trottoirs est effectivement interdit en dehors des emplacements réservés et, à plus forte raison, la circulation sur les trottoirs.

Déneigement

Pour une raison de sécurité et de civisme, n'oubliez pas de déneiger et dégeler vos trottoirs et d'apporter votre aide indispensable aux

personnes âgées. C'est l'occasion de marquer votre solidarité de voisinage.

Animaux : chiens/chats

Un décret rendra le défaut d'identification des chats sanctionnable par la loi, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le nouveau **décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020 portant diverses mesures relatives au bien-être des animaux d'élevage et de compagnie** fera passer le défaut d'identification d'une contravention de 4ème classe à une contravention de 5ème classe, plus sévère : les propriétaires fautifs s'exposent désormais à une amende de 750 €.

En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse.

En forêt : il faut se référer aux codes Rural - Article 213-2 - et Pénal - Article R 622-2.

Respectez les propriétés privées qui ne sont pas des « parcs pour chiens ».

De plus, il est rappelé que des totems « TOU-TOUNET » (distributeurs de sacs pour déjections canines) sont à disposition place de l'Eglise et au carrefour des rues Français et des Jardins.

Petit rappel :

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. À l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors du cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques,
 - les trottoirs,
 - les espaces verts publics,
 - les espaces des jeux publics pour enfants,
- et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux ou établissements publics, des graines ou nourriture susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de

constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit une cause de nuisances et un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propagation d'épidémie chez les animaux.

Elagage des haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées de manière à ce que la végétation ne gêne pas le passage des piétons, la visibilité et que les branches ne touchent pas les câbles électriques ou téléphoniques.

Brûlage des déchets

Se reporter à l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdisant le dépôt sauvage d'ordures ainsi que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets.

Nuisances sonores

Plus d'informations sur le site de la mairie > onglet > gestion du domaine public.

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

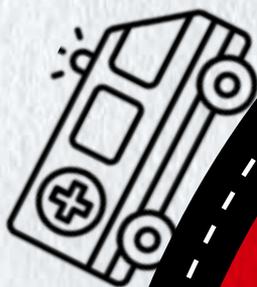
- **les jours ouvrables** de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- **les samedis** de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **les dimanches et jours fériés** de 10 h à 12 h

Gestion du domaine public

A tous les Chantrinois qui souhaitent effectuer des travaux ou des déménagements/emménagements qui risquent de générer un empiètement sur le domaine public, nous vous rappelons qu'il est indispensable de compléter et signer une **demande de permission de voirie communale** (au minimum 15 jours avant travaux) pour toutes les rues de Chantraine hormis lorsqu'il s'agit de travaux le long des rues Général de Gaulle, Général Leclerc et des Forges où une **demande de permission de voirie départementale** sera nécessaire.

MERCI à tous de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de sécurité et de civisme.

NUMÉROS UTILES



SAPEURS-POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

NUMÉRO D'URGENCE (norme européenne) 112

C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile.
Ce numéro est valable pour les cas relevant du 17 ou du 18.

CENTRE ANTI-POISONS 03 83 22 50 50

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Centre Hospitalier Emile Durkheim 03 29 68 70 00
Clinique Le Ligne Bleue 03 29 68 60 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE Vosges Matin

M. Vincent MANGEOT 06 71 31 37 68
M. Stéphane MOUGEL 06 82 48 04 25

CURÉ DE LA COMMUNAUTÉ PASTORALE ST PIERRE-FOURRIER

Monsieur l'Abbé Alain CUNY 03 29 82 21 71

MAIRIE 03 29 69 19 19

SERVICE CNI/PASSEPORT 03 29 69 19 20

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ROBERT DESNOS 03 29 35 03 95

ÉCOLE MATERNELLE JULIA COLIN 03 29 35 05 62

SICOVAD 03 29 31 33 75

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION D'EPINAL 03 29 37 54 60

SUEZ 0977 408 408

ASSAINISSEMENT 03 56 32 10 13



Etat civil



NAISSANCES

- 21/11/2022 **Mohammed TURK**
De Murat TURK et Fadime ISLEYEN
- 26/11/2022 **Côme LEONARD**
De Julien LEONARD et Elodie CHERPITEL
- 04/12/2022 **Aïcha BELFEKI**
De Aymen BELFEKI et Zouhour BELFEKIH
- 25/12/2022 **Valentina COLOCCI**
De Stéphane COLOCCI et Mélanie PARE
- 30/12/2022 **Jules SPONVILLE**
De Majoric SPONVILLE et Jade RICHARD
- 25/01/2023 **Zacharie GAUTHIER PIETON**
De Jules PIETON et Mahaut GAUTHIER
- 02/02/2023 **Elio GRASSETIE**
De Rémi GRASSETIE et Marion HENRY
- 16/02/2023 **Nelya SIBERT**
De Alex SIBERT et Margot RENAUD
- 04/06/2023 **Fadil GUEYE**
De Samba GUEYE et Julie BABEL
- 18/09/2023 **Nicolas LABRO**
De Bruno MALLETT et Gwenola LABRO
- 19/09/2023 **Edgar FRITSCH**
De Théodore FRITSCH et Emma JUST



MARIAGES

- 20/05/2023 **Guillaume HAMEL** et **Florence POYET**
- 10/06/2023 **Jean FERRETTI** et **Lina BRIOT**
- 17/06/2023 **Boris ECREMENT** et **Sarah BEN ISMAIL**



PACS

- 16/12/2022 **Laurent GAUCHER** et **Julie COLNOT**
- 20/01/2023 **Florian GARRIGUES**
et **Cassandra DOMENICONE**
- 30/01/2023 **Claude SAKWA** et **Myriam FLEURANCE**
- 02/03/2023 **Valentin GENOT** et **Amandine LACROIX**
- 16/06/2023 **Gelasio MARQUES**
et **Emilie MOUGEOLLE**
- 11/08/2023 **Kévin MARCHINI** et **Juliette ZITOUNI**
- 16/08/2023 **Emmanuel BARBE** et **Céline LABOUGLIE**
- 18/08/2023 **Vincent BERNIER** et **Caroline ETIENNE**
- 01/09/2023 **Laurine GENTON** et
Audrey HAMEL-SORIN
- 29/09/2023 **Hubert BRINGARD** et **Justine PILON**



DECES

- 06/12/2022 **Jean-Marie COLINMAIRE**
- 16/12/2022 **Claude HAQUIN**
- 23/12/2022 **Marie DÉTRET**
Veuve de Louis BRANCHE
- 10/02/2023 **Simone JOLY**
Veuve de Isaia PACCHIANA
- 28/03/2023 **Jacques SABIGNY**
- 05/04/2023 **Jordan JOANNES**
- 20/04/2023 **Anne-Marie SALA**
- 05/06/2023 **Bernard CLÉMENT**
- 20/06/2023 **Colette HERRY**
Veuve de Marcel BÉNARD
- 27/06/2023 **Pierre FRANCE**
- 02/07/2023 **Michel PEIGNARD**
- 15/07/2023 **Marie FABY**
- 15/07/2023 **Céline LEURET**
- 29/07/2023 **Jean GRANDCLAUDON**
- 07/08/2023 **SÉCHER Catherine**
Epouse de Dominique WILD
- 17/08/2023 **Philippe GENTY**
- 29/09/2023 **Nicole BRENDEL**
- 08/10/2023 **Jean-Marie SOUDADE**

Bois pour l'extérieur
et l'intérieur

oxbois

www.oxbois.fr

Zone de L'Encensement 88200 SAINT-NABORD
T : 03 29 62 17 98 - F : 03 29 23 92 67 - oxbois@orange.fr

Successeur des Cabinets
PAPILLARD et CHARDOT B.

Olivier **CHARDOT**
GÉOMÈTRE
EXPERT

Ingénieur ESGT
BORNAGE - COPROPRIÉTÉ - TOPOGRAPHIE
SCANNER 3D - PLANS D'INTÉRIEUR - FAÇADES

35 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL
Tél. : 03 29 35 51 20
chardot@orange.fr
www.geometre-expert-epinal.fr

DEKLIĆ



Établissement Vosges

Zone Inova 3000 - 3 rue de l'Avenir - BP 48
88150 Capavenir-Vosges
Tél. : 03 29 81 13 00
vosges@colas.com

www.colas.com



WE OPEN THE WAY

COSTANTINI

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - SOLS DÉCORATIFS - FAÇADES



03 29 35 05 44 / 03 29 64 13 30
22 rue de la Louvroie - 88190 Golbey

thi.laroche88@gmail.com

 [sarlcostantini](https://www.facebook.com/sarlcostantini)

www.sarl-costantini.fr



CITEOS

Au cœur des villes

Citeos dans LES VOSGES

Mail : epinal@citeos.com | Tel : 03 29 35 13 58



**Performance
énergétique**



**Mobilité
décarbonée**



**Espace urbain
protégé et valorisé**

Citeos dans les Vosges vous accompagne dans vos projets de sobriété énergétique, de mobilité ou de sécurité : éclairage public, vidéo protection, borne de recharge, mise en lumière, photovoltaïque, nous sommes votre contact privilégié sur tous les sujets liés à votre territoire.

Notre ancrage local fort nous permet de comprendre vos enjeux et de vous proposer des solutions sur mesure, respectueuses de l'environnement qui répondront à votre besoin.